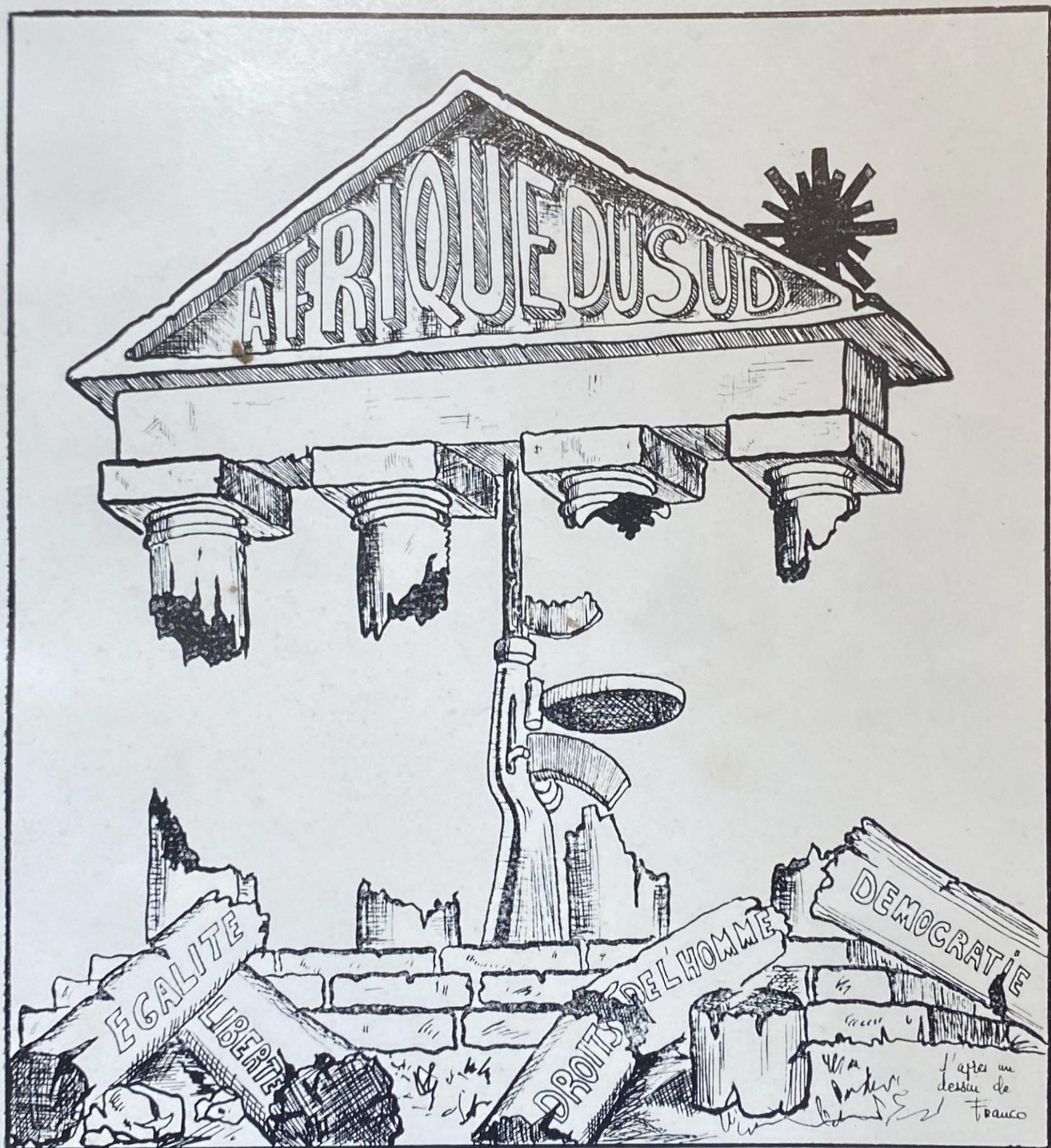


NUMÉRO SPÉCIAL

apartheid **NON**



POUVOIR BLANC ET
STRATÉGIES DE LIBÉRATION
EN AFRIQUE DU SUD

RICHARD TURNER

« APARTHEID NON ! » Numéro spécial
Directeur de publication : Claude BOURDET
C.P.P. 57 563

POUVOIR BLANC ET
STRATÉGIES DE LIBÉRATION
EN AFRIQUE DU SUD

RICHARD TURNER

Ce document a été réalisé par le
Centre de Recherche et d'Information sur l'Afrique Australe
(C.R.I.A.A.)

et diffusé par

Campagne Anti-Outspan

46, rue de Vaugirard, 75006 PARIS - Tél. : 336.00.14

3^e EDITION

MARS 1977

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

« Pouvoir blanc et stratégies de libération en Afrique du sud » a été écrit par un universitaire sud-africain blanc, en postface à l'un de ses livres intitulé « The Eye of the Needle », non-traduit en français et interdit en Afrique du sud. L'auteur, Richard Turner, est lui-même banni depuis 1973 pour son opposition à la politique d'apartheid : ses écrits ne peuvent plus être publiés ni cités dans son pays ; il ne peut plus prendre la parole devant plus de deux personnes à la fois ; il n'a plus le droit d'enseigner...

Depuis la parution de ce texte, des événements très importants se sont produits dans le sous-continent : les plus marquants pour le peuple sud-africain sont la libération des colonies portugaises et l'annonce de l'application de la règle de la majorité au Zimbabwe (Rhodésie) et à la Namibie. A l'intérieur du pays, le soulèvement populaire qui a éclaté en juin 1976 à Soweto n'a pas encore entièrement révélé ce dont il est porteur. Du côté des revers, par contre, la politique de développement séparé a atteint un de ses objectifs : « l'indépendance » d'un des bantoustans, le Transkei, en septembre 1976. Ces événements ont sans aucun doute une répercussion profonde sur la société sud-africaine et le vent de profond changement qui a soufflé aux frontières du pays a certainement attisé le feu qui couvait à Soweto.

Cependant, bien qu'écrit en 1973, ce texte conserve tout son intérêt aujourd'hui : en effet, plus que des faits d'actualité, l'auteur y expose les mécanismes profonds du système d'apartheid qui font de la société sud-africaine l'une des plus « stables » qui soient. Cette étonnante stabilité du régime raciste d'Afrique du sud n'empêche pas que des forces y soient à l'œuvre, et que leur dynamique inexorable ronge déjà le système dans ce qu'il a de plus fondamental : son économie.

C'est ce qui explique le rôle fondamental attribué dans cette analyse au prolétariat noir dont l'importance numérique — et politique — ne fait que croître, et à qui échoit en conséquence le pouvoir de balayer le système d'Apartheid.

La recherche d'une stratégie de libération correcte implique la prise en considération des obstacles qui entravent la libération du peuple noir : parmi ceux-ci la division du pays en ban-

toustans, celle du pays en ethnies, ainsi que l'émergence d'une petite bourgeoisie noire, prête à accepter la collaboration de classe et de race avec la minorité blanche, pèsent d'un poids considérable.

Parmi le faisceau d'éléments qui interviennent dans le processus de libération, l'auteur analyse également le rôle des pressions exercées sur l'Afrique du sud par les organisations étrangères par le biais du boycott, tel qu'il est préconisé par les instances internationales (boycott économique, diplomatique, militaire, sportif, touristique, etc...).

Par delà les thèmes traités, l'intérêt de ce texte est également de faire état des débats qui sont menés au sein de la société sud-africaine sur l'avenir du pays et les possibilités de transformation du système. Du fait qu'il présente les prises de position de différents secteurs, ce texte peut parfois paraître ambigu sur certains points. L'auteur y laisse effectivement s'exprimer des opinions réformistes, qui reflètent les positions de classe des différentes forces en présence.

Dans ses nuances mêmes, ce texte diffère sensiblement de ceux, souvent utopiques, que seraient parfois tentés de produire des militants progressistes européens, ignorants des contradictions profondes de la société sud-africaine et impatientes de voir se réaliser la libération du peuple d'Afrique du sud.

Vis-à-vis de ces diverses positions, la Campagne Anti Outspan tient à réaffirmer clairement ses positions :

- soutien aux forces en lutte contre le régime d'apartheid, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays (Congrès National Africain, Syndicats africains renaissants, Mouvement de la Conscience Noire, etc...)
- dénonciation de la politique des Bantoustans et des organes de pseudo-représentation de la majorité du peuple noir,
- soutien et mise en application des mots-d'ordre de boycott visant à l'isolement de l'Afrique du sud dans tous les domaines.

Campagne Anti-Outspan
Février 1977

I - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ SUD-AFRICAINÉ

LES BASES DU POUVOIR BLANC

La société sud-africaine est une société hautement inégalitaire : une population minoritaire y jouit d'immenses privilèges et exerce un pouvoir brutal sur le reste de la population. En 1970, la population s'élevait à 21,5 millions d'habitants qui se répartissaient comme suit :

- Africains : 15 millions
- Métis : 2 millions
- Asiatiques : 600 000
- Blancs : 3,75 millions seulement.

Autrement dit, la population blanche au pouvoir ne représente même pas le 1/5 de la population totale.

Ce groupe dominant est omniprésent, comme sont omniprésents les effets de sa domination ; il n'y a pratiquement pas de trait-d'union entre blancs et noirs susceptible d'amortir la confrontation. En Afrique du Sud, les opprimés ne sont pas seulement pauvres et dépourvus de tous droits politiques significatifs, ils sont aussi l'objet d'une législation lourde et complexe qui rogne de mille façons leur liberté de mouvement et les soumet continuellement au contrôle de la police. La conquête blanche n'a effectivement laissé pour toute patrie aux tribus africaines qu'un territoire représentant seulement 13 % de la superficie totale du pays. La surpopulation y est généralisée et la terre ne suffit pas à nourrir les habitants. En conséquence, les hommes doivent partir travailler la plus grande partie de leur vie dans les zones urbaines. Pour y parvenir, ils doivent passer par un labyrinthe d'instances bureaucratiques, qui dans la plupart des cas, les contraint d'abandonner leur famille au pays. Ainsi un pourcentage très élevé de familles africaines vivent-telles en permanence séparées ; les maris travaillent en ville, les femmes et les enfants végètent dans les zones rurales — état de chose qui soumet la structure familiale à très rude

épreuve. De juillet 1969 à juin 1970, plus de 600 000 noirs ont été poursuivis en justice pour avoir contrevenu aux lois qui règlent leurs allées et venues.

Au vu de cette situation, de nombreux commentateurs ont conclu qu'il n'y avait qu'une issue possible : une révolution violente qui renverserait la petite minorité au pouvoir. Une telle révolution est annoncée depuis de nombreuses années, mais elle ne s'est toujours pas produite. Depuis la conquête du pays par les blancs, à la fin du 19^e siècle, aucun événement n'a réellement ébranlé le pouvoir blanc. Les organisations politiques de masse qui s'étaient constituées dans les années 50 ont été facilement écrasées. C'est pourquoi toute analyse de la dynamique sociale sud-africaine doit partir de la constatation que la société sud-africaine est remarquablement stable en dépit de ses énormes inégalités.

1. La force militaire et policière

Une partie du problème réside dans la puissance militaire blanche. Le développement industriel de la société sud-africaine est rapide. Cette puissance économique permet au groupe dominant de s'appuyer sur un appareil de répression très coûteux et assez efficace, composé entre autres d'une armée régulière de conscrits (blancs), d'un corps de police très important et d'une police secrète tentaculaire. Cette force armée n'a que très peu été mise à l'épreuve jusqu'à présent et il est certain que militairement parlant, le pouvoir blanc n'a pas à craindre d'assauts, quand même ceux-ci seraient plus violents que ceux qu'il a eu à réprimer dans le passé. Jusqu'à présent, l'éventail de sa législation oppressive a suffi à tuer dans l'œuf les éventuelles menaces. Malgré cela, l'opinion publique blanche est maintenue dans un état permanent de guerre. La presse de langue anglaise ainsi que le parti légal d'opposition, le Parti Uni, sont presque aussi habiles à ce jeu que le Gouvernement lui-même. Les blancs sont prêts pour le combat et n'hésiteraient pas à s'y engager si le besoin s'en faisait sentir. L'actuel déséquilibre des forces leur ferait de toutes façons gagner n'importe quelle guerre civile opposant blancs contre noirs.

En d'autres termes, même si l'on était politiquement enclin à défendre la solution du soulèvement armé afin d'en finir avec la situation actuelle, on devrait tenir compte d'une quantité d'arguments qui viennent à l'encontre d'une telle stratégie. Entre autres, il faut bien voir que le pouvoir militaire et policier n'est pas le seul soutien de la stabilité sociale sud-africaine.

Comme dans la plupart des autres pays, la coercition n'est mise en œuvre qu'en dernier ressort pour maintenir les structures existantes responsables des inégalités. Avant cela, il faut compter sur de nombreux autres mécanismes de contrôle ; ce sont certains de ceux-ci, les plus importants pour la société sud-africaine, que nous étudierons ici :

- L'idéologie
- La manipulation des divisions à l'intérieur des masses dominées
- L'opium du peuple : la religion.

2. L'idéologie

Le premier de ces mécanismes est d'une importance relativement mineure en Afrique du Sud. Les sud-africains blancs justifient leur domination en fonction : 1° de leur supériorité raciale, et 2° de leur supériorité intellectuelle, comme héritiers de la civilisation occidentale. Cette conception de la supériorité raciale des blancs est largement rejetée par tous ou presque tous les noirs, tandis que celle de supériorité culturelle est plus ambiguë : comme nous le verrons plus loin, une des fonctions du système d'enseignement africain est d'inculquer aux noirs la croyance en la supériorité innée de la soi-disante civilisation occidentale sur leur culture traditionnelle. Ce qui tend, d'une certaine façon, à légitimer la domination blanche, c'est que les blancs apparaissent comme les porteurs de cette civilisation occidentale.

3. La manipulation des divisions à l'intérieur des masses dominées

Les noirs sont divisés entre eux selon de nombreuses lignes de démarcation. Nombre de ces divisions sont bien sûr de peu d'importance, et aucune d'elles n'est irrémédiable. Néanmoins chacune d'elles pose un problème de tactique particulier à ceux qui désirent un changement en Afrique du Sud. C'est pour cela qu'il importe de ne pas les nier et je donnerai, pour ma part, un bref aperçu de celles que je considère comme les plus importantes, afin de dégager leur pertinence par rapport à la sphère politique.

3.1. — Divisions ethniques

Ce sont les plus évidentes sinon les plus importantes.

3.1.1. — D'abord il existe **une division entre les Africains d'un côté, numériquement les plus nombreux, et les groupes minoritaires, constitués de Métis et d'Asiatiques.** Ces groupes sont distincts culturellement, et ils ont une expérience différente de l'oppression. La discrimination raciale n'affecte pas de la même façon les Asiatiques, les Métis et les Africains.

- Les deux premiers groupes ne sont effectivement pas soumis à la loi sur les « pass » et jouissent par conséquent d'une plus grande liberté de mouvement que les Africains. Les Asiatiques doivent cependant obtenir un laissez-passer pour circuler entre les quatre provinces du pays, mais ne faisant pas l'objet, comme les Africains, de continuelles et humiliantes vérifications d'identité, ils s'en trouvent beaucoup moins affectés que ces derniers. Par ailleurs, les Asiatiques et les Métis peuvent s'installer dans les zones urbaines, y trouver du travail et en changer beaucoup plus aisément que les Africains.

- De plus, les Asiatiques et les Métis ont davantage accès à l'éducation et ayant virtuellement les mêmes droits syndicaux que les blancs, ils ont en général de plus hauts salaires que les Africains. On compte, toutefois, un grand nombre de Métis et d'Asiatiques sans qualification professionnelle dont les salaires ne dépassent pas ceux des Africains.

- En général, Métis et Asiatiques ont de meilleures conditions de vie, des logements et des services sociaux plus satisfaisants. Objectivement ces différences entre les trois groupes mentionnés, fondent de potentielles divergences d'intérêts. Il faut compter en plus les préjugés raciaux qu'ils entretiennent les uns à l'égard des autres, et que les travaux entrepris sur ce sujet confirment à présent. On trouve peu de mariages inter-ethniques et très peu de rapports sociaux. D'ailleurs ces groupes sont obligés de vivre séparément les uns des autres, et de fréquenter des écoles différentes pour chaque ethnie. Du point de vue culturel, on trouve également de grandes différences : la plupart des Africains restent plus ou moins liés à leur culture traditionnelle ; les Asiatiques préservent précautionneusement leur culture orientale et la plupart d'entre eux sont soit musulmans, soit hindous. Quant aux Métis, ils sont très nettement occidentalisés et n'ont pas d'autre langue que l'Anglais ou l'Afrikaans.

3.1.2. — Le deuxième type de **division ethnique se situe entre les différentes entités tribales du groupe africain.** L'on sait que

les tribus africaines nourrissent les unes à l'égard des autres un certain nombre de préjugés défavorables. Mais cela ne tire probablement pas plus à conséquence que ceux que les Anglais nourrissent, dit-on, à l'endroit des Ecossais. Ce qui est plus important, c'est la possibilité de conflits d'intérêts entre ces différentes tribus, et dans ce domaine, la politique du pouvoir est déterminante. En effet, dans le cadre de la politique du développement séparé, chaque entité tribale possède son propre Parlement, qui est basé sur ce qu'on appelle à présent les



Une classe moyenne à mi-chemin...

Bantoustans. Etant donné que les territoires de ces Bantoustans n'ont aucune signification du point de vue économique, ils dépendent pour leur budget du Parlement central, contrôlé par les blancs. De la même façon que les Africains, citoyens des bantoustans, dépendent pour leur survie de leur travail dans les zones blanches. Les enveloppes budgétaires relativement restreintes que le Parlement blanc est prêt à allouer à chacune des petites unités tribales constituent donc une source potentielle de conflits entre elles. De tels conflits sont faciles à entretenir et à manipuler par les blancs, et il est difficile de savoir elle ne s'est toujours pas produite. Depuis la conquête du pays quelle serait l'attitude des chefs de bantoustan s'il venait à s'en produire de réellement graves. Bien que tout soit fait dans les zones urbaines pour séparer par ethnies les quartiers habités par les Africains, et bien que les membres de certaines tribus se concentrent davantage dans telle ou telle zone industrielle plutôt que dans telle autre, il reste que les rapports entre les différentes tribus sont extrêmement nombreux. Les fameuses querelles tribales sont relativement fréquentes, mais en fait n'éclatent jamais entre tribus différentes ; elles ont généralement lieu entre clans voisins d'une même tribu, et n'ont rien à voir avec les antagonismes ethniques.

3.2. — **Division en classes : l'apparition d'une classe moyenne.**

La majorité des trois groupes noirs : Africains, Métis et Asiatiques est constituée de paysans et d'ouvriers. On peut cependant noter parmi cette population un certain processus de formation de classes. Les cas peuvent être légèrement différents, mais on peut se permettre de généraliser à partir de certains aspects communs. Dans chacun des groupes ethniques est en train de se constituer **une classe moyenne** assez hétérogène. Elle inclut un petit nombre d'hommes d'affaires prospères, un nombre plus important de petits commerçants, de travailleurs indépendants et de professions libérales (instituteurs, infirmières, quelques docteurs et avocats) et enfin des fonctionnaires et des hommes politiques. Tous ces individus n'ont pas nécessairement les mêmes intérêts économiques, mais ils sont en quelque sorte unifiés par un style de vie commun, et par la précarité de leur position, à mi-chemin entre la masse des pauvres noirs et les blancs dont ils possèdent en partie l'éducation et le niveau de vie, mais dont ils ne partagent pas la position au sein de la société.

Cette classe moyenne présente trois aspects importants :

— malgré sa mobilité encore relativement grande, elle a déjà commencé à se reproduire en tant que classe : on note une

nette tendance à se marier à l'intérieur de son groupe social ; les enfants de ces mariages reçoivent un niveau d'éducation relativement élevé qui constitue la principale condition d'intégration à cette classe.

— cette couche moyenne a des intérêts de classe inévitablement différents de ceux de la masse des paysans et des ouvriers. Certains de ses membres sont employés dans les institutions créées par la politique de développement séparé. Ainsi, les Africains, employés de bureau au Département des Affaires Bantoues jouent un rôle important dans l'administration quotidienne des très nombreuses lois auxquelles sont soumis leurs concitoyens. Leur position leur donne un pouvoir considérable sur la vie des individus, et outre leur statut, elle leur fournit aussi une occasion de s'enrichir par la corruption. De la même façon, les chefs et hommes politiques désignés par le gouvernement reçoivent de leur position un statut et des revenus élevés. Quant aux hommes d'affaires, leurs possibilités sont sévèrement restreintes, bien que les entreprises qu'ils ont dans les zones noires soient à l'abri de la concurrence que pourraient leur faire les entrepreneurs blancs beaucoup plus puissants qu'eux. A l'intérieur de la classe moyenne africaine, des liens commencent à s'établir entre les commerçants de la ville et ceux de la campagne ; en partie du fait de la politique gouvernementale, hommes d'affaires des villes et membres de l'élite rurale ont tendance à se rejoindre.

En dehors des avantages dont jouit la classe moyenne et qui semblent découler en partie de la politique du développement séparé, cette classe est davantage sensible à l'apartheid que le reste de la population noire. Du fait qu'elle est beaucoup plus proche des blancs, sous l'angle de son mode de vie en tous cas, elle ressent beaucoup plus durement les traitements discriminatoires dont elle est l'objet. Les membres de cette classe remplissent souvent les mêmes emplois que les blancs tout en recevant des salaires beaucoup plus bas. Tout en les rendant, d'une certaine façon, beaucoup plus conscients de l'injustice du système, leur position ne les empêche cependant pas d'envisager leurs problèmes d'une manière différente de celle des ouvriers non qualifiés et sous rémunérés. L'enseignant, l'infirmière ou le médecin réclament un salaire égal pour un travail égal, indiquant par là qu'ils désirent être intégrés à l'élite blanche privilégiée. Le travailleur manuel, quant à lui, ne verra ses intérêts réellement représentés que si le système salarial est profondément modifié ; il sait qu'à moins de cela il n'a rien à espérer de l'actuelle situation.

— Nous pouvons déduire de ce qui précède que les membres de la classe moyenne vivent les injustices de l'apartheid

d'une façon différente des autres. Cette différence trouve son origine dans le fait que la plupart d'entre eux ont passé dix ans ou plus dans les écoles de type occidental où ils ont été « socialisés » à accepter les valeurs capitalistes et occidentales. Parmi les Africains, ceux qui appartiennent aux classes moyennes scolarisées constituent également les congrégations des églises chrétiennes orthodoxes, et ont donc également subi le rôle socialisant de l'église. Il n'y a pas de doute que l'école et l'Eglise ont développé de maintes façons l'éthique de l'individualisme et de la propriété ; les deux institutions sont profondément enracinées dans la culture européenne et projettent inévitablement une image de la supériorité de cette culture sur les autres. Cette classe moyenne noire n'est nullement acceptée par le groupe blanc dominant. Ses représentants sont soumis aux mêmes humiliations quotidiennes que les autres noirs, bien que dans un nombre limité de cas, les grosses fortunes permettent à certains individus de se retrancher derrière un rideau d'argent. Par le refus des blancs à la reconnaître, cette classe moyenne partage le sort des paysans et des ouvriers ; étant donné qu'elle s'est récemment constituée, elle entretient encore de nombreux liens familiaux avec les autres catégories sociales. Peu de distance sépare encore les individus que nous assimilons à la classe moyenne et les membres les mieux payés de la classe ouvrière. Comme l'a signalé Kuper, dans de telles conditions d'oppression et de discrimination, des petites différences intervenant dans des situations objectives peuvent malgré tout revêtir une grande signification en terme de statut. Le niveau d'éducation occidentale est, en particulier, au sein de la communauté africaine, un indicateur de statut social qui contribue à diviser cette communauté en groupes distincts, séparés les uns des autres. En outre, l'individu appartenant à la classe « montante » aura tendance à souligner son nouveau statut vis-à-vis des masses en exagérant d'une façon ou d'une autre les différences qui l'en distinguent. Tout ceci ne contribue guère à la communication entre classes et rend toute coopération entre elles difficile.

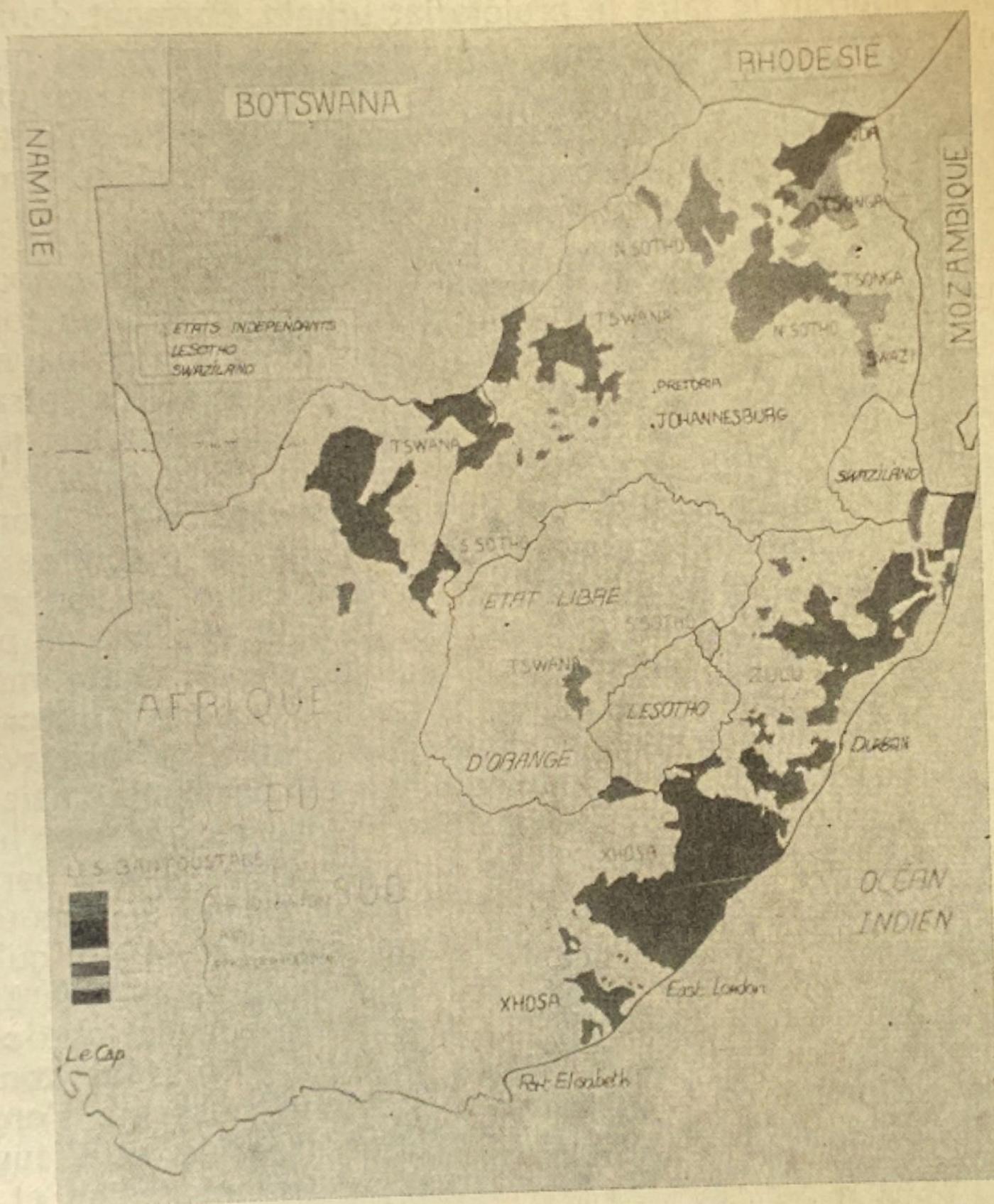
La classe moyenne est numériquement faible et ne représente pas plus de 5 % de la population africaine. Elle entre pour une plus large part dans la composition du groupe métis, et est encore plus importante parmi la population asiatique. Néanmoins son importance politique est très grande, car c'est elle qui détient dans une large mesure les savoirs relatifs à la communication et à l'organisation, nécessaires à toutes actions politiques. D'autre part, elle se développe et pourra continuer de le faire en s'appuyant sur certains aspects de la politique du développement séparé.

3.3. — Divisions géographiques

Les populations métisses et asiatiques sont géographiquement assez concentrées. Les Africains, quant à eux, sont répartis en trois zones géographiques différentes :

- Les centres urbains
 - Les zones rurales
 - Les zones rurales africaines ou bantoustans.
- } sous administration blanche

Cette répartition est un facteur important dans la mesure où les Africains vivant dans ces trois zones distinctes ont à faire face à des problèmes différents, et où leur séparation rend problématique toute organisation et action politiques. Depuis quelques années, le Gouvernement se vante d'avoir réussi à entasser une proportion croissante de la population africaine



Carte des Bantoustans

dans les bantoustans. Si l'on ne considère cependant que la population politiquement active, l'on constate que peu de changements ont en fait pu se produire, étant donné que ce sont en priorité les enfants, les gens âgés et les malades qui ont été renvoyés dans les bantoustans. Pour les besoins de l'analyse, on peut ainsi résumer la répartition de la population africaine : 1/3 vit dans les zones industrielles, 1/3 dans les zones rurales blanches, et 1/3 dans les bantoustans. Autrement dit, 1/3 constitue un prolétariat urbain, 1/3 un prolétariat rural, 1/3 un paysannat en économie de subsistance. (Ces notions sont employées ici très approximativement).

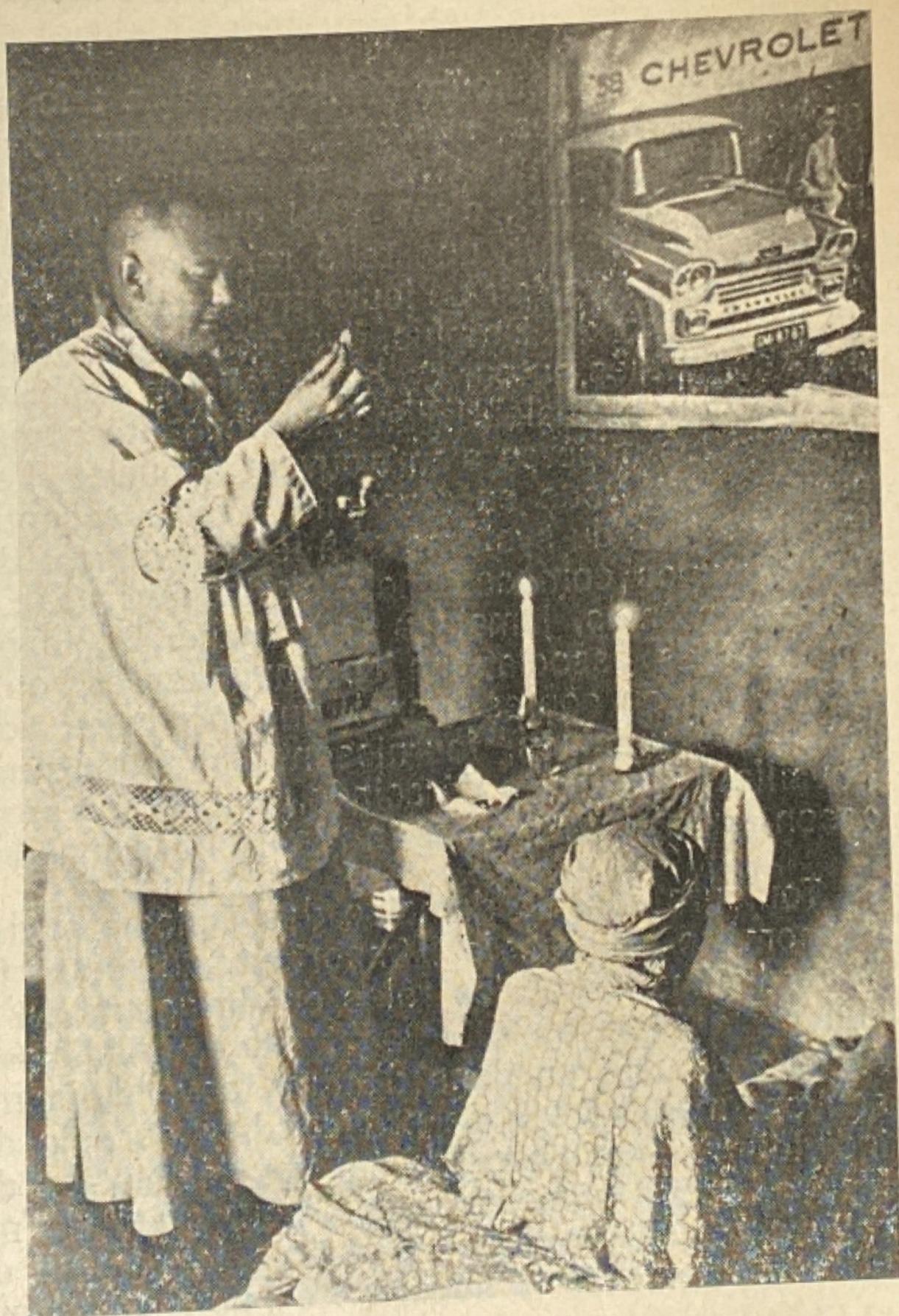
Le tiers de la population africaine qui vit dans les **zones rurales blanches** est fortement atomisé : vivant de fait hors de la structure tribale traditionnelle, les travailleurs africains vivent éparpillés sur de vastes territoires où ils ont peu de chances de pouvoir développer de nouvelles formes d'organisation comme pourrait le faire le prolétariat urbain. Formant dans les zones rurales un groupe numériquement plus important que la population blanche, les Africains n'en demeurent pas moins écartés de toute vie politique. Le contrôle absolu qu'ont les blancs sur les moyens de communication et les transports dans les zones rurales renforce encore leur isolement.

Les problèmes du **paysannat de subsistance** et ceux du **prolétariat urbain** sont le résultat de la spoliation des terres par les blancs. Les Réserves sont surpeuplées, et les paysans disposent de peu de terre. La surexploitation des sols a entraîné le cercle vicieux de la fertilité décroissante. Le prolétariat, quant à lui, est né de cette lutte pour la terre et de la défaite des africains face à l'accaparement des sols par les colons blancs. Bien que l'origine historique en soit unique, le problème est vécu de façon différente par les deux classes qui en sont issues : le paysan réclame de la terre, l'ouvrier réclame de plus hauts salaires et de meilleures conditions de travail. Cette image simplifiée laisse dans l'ombre le fait que beaucoup d'africains sont à la fois paysans et ouvriers urbanisés : en effet, les travailleurs migrants sont des paysans qui, parfois par choix, mais le plus souvent contraints par la force des choses, quittent leur lopin de terre dans les Réserves et passent la majeure partie de leur vie comme ouvriers d'usine. Il en va de même dans une certaine mesure, pour les travailleurs agricoles, bien qu'ils soient le plus souvent attachés par des liens de servitude à la ferme dans laquelle ils travaillent. Il arrive cependant que certains d'entre eux soient autorisés à migrer dans les zones urbaines. Comme on le voit une circulation incessante s'organise entre les trois groupes de population africaine, et atténuée dans une certaine mesure, le manque de communication et la différenciation possible des intérêts entre eux.

3.4. — Les divisions de religions

A l'intérieur de la **communauté indienne**, il existe une division sociale et culturelle très importante entre les **Hindous** (80 %) et les **Musulmans** (20 %). A l'intérieur du **groupe des Métis**, on distingue une division semblable entre Chrétiens et Musulmans (d'origine malaise), mais cette division est moins importante étant donné la faiblesse numérique des Malais. A l'intérieur du groupe africain, le problème est plus complexe : il existe une **première** division entre **païens** et **chrétiens**, division qui recouvre culture rurale traditionnelle/culture urbaine occidentale. La **deuxième** division existe au sein même de la **communauté chrétienne** : on y distingue les **groupes « sionistes »** de **culte syncrétique**, **l'Eglise éthiopienne** — théologiquement orthodoxe et de **nombreux autres groupes orthodoxes multi-raciaux**.

*Faire
accepter
les injustices
du système...*



Il est difficile de dégager la signification politique de ces groupements confessionnels, quoiqu'on puisse distinguer grosso modo les confessions a-politiques de celles qui tendent soit à encourager, soit à ne pas décourager, un certain engagement politique de la part de leurs fidèles.

4. L'opium du peuple : la religion

Le dernier mécanisme que je me proposais de considérer et dont la fonction est d'assurer la stabilité de la société sud-africaine, se traduit par des phénomènes de transfert. Il se produit des phénomènes évidents de transfert lorsque des individus se contentent d'ersatz de satisfaction et renferment leur agressivité de sorte que le système social n'ait pas à en souffrir. De tels phénomènes se produisent très fréquemment en Afrique du Sud.

La religion a toujours été le cadre de tels transferts : la religion chrétienne est souvent apparue aux Africains comme la promesse du salut différé en retour des souffrances de ce monde. D'une part, c'est ainsi que les missionnaires l'entendaient, d'autre part, une telle religion a longtemps retenu les Africains de se saisir de leurs problèmes et d'opter pour l'action en ce bas monde. De plus, des groupes de toutes sortes qui se sont constitués autour de cette religion apportent fréquemment à l'individu la chaleur d'une communauté compatissante. Si de la sorte les misères s'en trouvent adoucies, l'existence de ces groupes contribue en revanche à faire accepter aux individus les injustices du système et à les convaincre de s'y conformer. Ces groupes confessionnels s'attaquent donc depuis toujours aux symptômes, jamais à la maladie. De la même façon, les nombreuses associations communautaires, qu'elles soient de type tribal ou confessionnel, qui surgissent actuellement dans les zones urbaines, fournissent des structures d'accueil aux travailleurs migrants déracinés, tout en les protégeant dans un cocon qui n'empêche pas la réalité et le monde d'exister.

Toujours dans le domaine des Eglises, signalons encore un phénomène de transfert important, qui cette fois met en jeu les individus ayant des rôles de dirigeants en leur sein. On a souvent dit que les luttes contre le colonialisme, que ce soit en Afrique du Sud ou dans d'autres pays du continent, s'étaient souvent manifestées en premier lieu au sein des Eglises. Les individus formés dans les églises de mission dirigées par des blancs, et qui s'en séparaient pour créer de nouvelles sectes religieuses, exprimaient à la fois leur refus du paternalisme blanc et l'idée de la supériorité immanente des institutions et

cultures occidentales. Ce fut le cas des Eglises « sionistes » de culte syncrétique. Ces Eglises séparées devenaient ainsi souvent les seules institutions modernes dans lesquelles les africains pouvaient jouer un rôle prépondérant. Mais cet ersatz de pouvoir social révèle clairement son inadéquation dans la longue suite des schismes que connurent toutes ces églises dissidentes. L'on compte aujourd'hui plus de deux mille cultes différents, qui se sont souvent formés à partir d'affrontements d'ordre personnel entre les dirigeants potentiels des diverses sectes. L'intense vie politique qui s'organise au sein de tels groupes consomme d'énormes quantités d'énergie et enferme nombre d'individus combattifs dans des structures extérieures et marginales à la société d'exploitation, les empêchant ainsi de se retourner contre elle.

J'ai déjà brièvement mentionné les préjugés qu'entretiennent les différents groupes ethniques les uns à l'égard des autres : il y a là un terrain fertile à l'apparition de transferts d'agressivité et à la désignation de boucs-émissaires. L'exemple le plus connu est celui des affrontements qui eurent lieu à Durban en 1949 entre les Zulus et les Indiens. Faute de pouvoir changer quoi que ce soit au système social, les Africains s'attaquèrent au groupe ethnique minoritaire, faisant des quelques problèmes qui les opposaient à lui le cœur même du conflit social dans son ensemble. Enfin, les transferts d'agression se traduisent souvent à l'intérieur de chaque communauté ethnique par une criminalité importante, la violence — au sein même des familles parfois —, l'alcoolisme, etc... Les querelles tribales dont j'ai déjà parlé, sont souvent provoquées par la concurrence intense qui existe entre clans d'une même communauté en raison de la pénurie des terres à cultiver. Comme il n'est pas donné aux populations africaines d'agrandir les superficies de terre qui leur sont allouées, leurs querelles internes se terminent dans le sang.

The first part of the paper discusses the
importance of the data collected in the
survey. It is noted that the data is
very important for the study of the
social structure of the community.
The second part of the paper discusses
the methodology used in the study.
It is noted that the data was collected
through a series of interviews with
members of the community. The data
was then analyzed using a series of
statistical techniques. The results of
the study are discussed in the third
part of the paper. It is noted that
the data shows a clear pattern of
social structure in the community.
The fourth part of the paper discusses
the implications of the study. It is
noted that the data suggests that
there is a need for further research
into the social structure of the
community. The paper concludes with
a series of recommendations for
future research.

The first part of the paper discusses the
importance of the data collected in the
survey. It is noted that the data is
very important for the study of the
social structure of the community.
The second part of the paper discusses
the methodology used in the study.
It is noted that the data was collected
through a series of interviews with
members of the community. The data
was then analyzed using a series of
statistical techniques. The results of
the study are discussed in the third
part of the paper. It is noted that
the data shows a clear pattern of
social structure in the community.
The fourth part of the paper discusses
the implications of the study. It is
noted that the data suggests that
there is a need for further research
into the social structure of the
community. The paper concludes with
a series of recommendations for
future research.

The first part of the paper discusses the
importance of the data collected in the
survey. It is noted that the data is
very important for the study of the
social structure of the community.
The second part of the paper discusses
the methodology used in the study.
It is noted that the data was collected
through a series of interviews with
members of the community. The data
was then analyzed using a series of
statistical techniques. The results of
the study are discussed in the third
part of the paper. It is noted that
the data shows a clear pattern of
social structure in the community.
The fourth part of the paper discusses
the implications of the study. It is
noted that the data suggests that
there is a need for further research
into the social structure of the
community. The paper concludes with
a series of recommendations for
future research.

II - CHANGEMENT SOCIAL ET STRATÉGIES POLITIQUES

L'image que je viens de donner d'une société très divisée, de masses opprimées, séparées au point de ne pas sembler capables d'unir leurs efforts pour mettre un terme à leur oppression peut apparaître décevante. Mais en fait, toutes les sociétés ou presque présentent des divisions au moins aussi nombreuses que celles de la société noire sud-africaine. Ni les divisions ni les mécanismes de contrôle que j'ai énumérés ne constituent en fait des obstacles insurmontables. Ce sont simplement des problèmes dont on doit tenir compte si l'on veut élaborer une tactique et une stratégie correctes. Il s'agit en effet de formuler une ligne politique capable de prendre en compte les moindres divergences d'intérêts entre les différentes catégories sociales opprimées et d'essayer de les forger en une force unifiée. Mais il est bien évident qu'on ne saurait y arriver si l'on s'obstine à ignorer les conflits qui divisent la population dominée.

Le développement spécifique de l'Afrique du Sud en matière militaire, politique et économique a produit une structure sociale particulière ; marquée par l'enracinement profond de la domination blanche à tous les niveaux. Cependant la société sud-africaine n'est pas statique. Il nous faut donc voir maintenant dans quelle mesure les nouveaux changements sociaux liés au processus d'industrialisation et à la croissance économique, affectent les rapports de force entre les classes en présence, leurs intérêts et leurs comportements. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre continuellement en parallèle **les changements sociaux qu'entraîne l'industrialisation et la manière dont réagit à ces changements le groupe blanc** en particulier ; nous verrons ensuite en quoi ces réactions affectent en retour l'évolution et le changement dans la société.

Avant d'entreprendre cette analyse, il me semble utile de souligner l'importance qu'il y a à mesurer l'impact de cette évolution tant sur la population blanche que sur la population noire. Les analyses faites jusqu'ici ont souvent présupposé que les blancs formaient un groupe monolithique figé, et qu'il était donc permis de faire des projections sur le futur en laissant de côté le rôle éventuel des blancs, ceux-ci étant censés rester

statiques et monolithiques. Ce sont les noirs qui amèneront le changement, dit-on ; donc tout ce qui peut se produire de changement dans la population blanche est de peu d'importance ! Faire un tel raisonnement me paraît grave : je suis bien sûr d'accord que l'élément principal du changement politique à venir en Afrique du Sud sera le fait du mouvement noir. Mais cela n'empêche pas que les réactions des blancs face à la poussée noire soient d'une extrême importance. Il s'agit donc d'analyser de très près l'évolution interne du groupe blanc pour prévoir ses mobiles, mais aussi pour essayer de mettre au point un noyau susceptible d'accepter plus facilement l'idée du changement. Une telle tentative en direction de la population blanche ne doit pas être négligée : il est bien entendu que ce n'est pas ce noyau qui deviendra l'agent du changement, mais il est quand même important qu'un nombre croissant de libéraux, d'individus rationnels et « pragmatiques » soit présent au moment où les tensions devenant fortes, il faille faire des concessions devant le déchaînement de certaines forces, au lieu de laisser se développer la violence qui ne profitera à aucun des groupes de la société sud-africaine.

Il est bien entendu que ce sont les noirs qui joueront le rôle décisif dans le changement politique de l'Afrique du Sud. J'analyserai donc en premier lieu les relations qui s'établissent entre les données importantes suivantes : l'attitude politique des noirs et leur potentiel en matière d'organisation, la croissance industrielle et l'urbanisation, enfin l'ensemble des institutions mises en place par le Gouvernement actuel pour servir de soupape de sûreté aux aspirations des masses opprimées.

1. Les changements sociaux dus à l'industrialisation

Si l'on observe le développement économique des vingt dernières années, on notera qu'il est caractérisé essentiellement par :

- la rapidité de la croissance économique
- l'approfondissement du fossé entre la croissance des zones industrielles blanches et celle des zones rurales noires.

Accroissement de la main d'œuvre africaine dans l'industrie

Les chiffres suivants concernent la croissance du secteur de l'industrie et de la construction :

— en 1951, ce secteur employait 742 000 personnes, dont 360 000 Africains pour 250 000 blancs,

— en 1961, il en employait 957 000, dont 484 000 Africains pour 301 000 blancs,

— en 1972, il en employait 1 650 000, dont 950 000 Africains pour 340 000 blancs.

Ces chiffres indiquent le volume de la croissance du secteur industriel, mais aussi et surtout la rapidité avec laquelle s'est accru le nombre des Africains par rapport à celui des blancs employés dans ce secteur. Le développement industriel s'est donc accompagné d'un changement important dans la structure de l'emploi, allant dans le sens d'un accroissement de l'importance des africains dans l'économie. Cela signifie aussi que des tâches semi-qualifiées ou même qualifiées leur sont confiées. Même si la grande masse des africains occupe encore aujourd'hui des emplois ne requérant aucune qualification, la tendance est à un changement de la structure de l'emploi dans la direction indiquée. Parallèlement, Indiens et Métis accèdent rapidement aussi à des emplois semi-qualifiés et qualifiés. Cela ne va évidemment pas sans une certaine résistance de la part des ouvriers blancs, qui monopolisent depuis toujours les emplois qualifiés les mieux rémunérés. Le Gouvernement soutenant les ouvriers blancs, il se produit un goulot d'étranglement au niveau de la main-d'œuvre qualifiée, qui menace de ralentir l'ensemble du développement économique, et par là-même de freiner l'avancée des masses dans l'économie en général. Un tel ralentissement ne saurait cependant être très longtemps toléré par l'électorat blanc très préoccupé par son niveau de consommation, et il est probable que des mesures seront mises au point pour surmonter cette pénurie artificielle de travailleurs qualifiés sans pour cela mettre en jeu les privilèges des ouvriers blancs.

Déséquilibre géographique

Le second trait essentiel de la situation économique actuelle est le déséquilibre entre le développement des zones industrielles et celui des Réserves tribales, qui demeurent principalement des zones rurales caractérisées par une agriculture de subsistance. Les relations qui s'établissent entre ces deux secteurs illustrent parfaitement la thèse de développement du sous-développement. Les zones industrielles drainent à elles l'offre de main-d'œuvre existant dans les Réserves et s'assurent ainsi que le sur-travail produit par les habitants des zones rurales est créé dans les zones blanches et sous contrôle blanc ; elles

amènent aussi les zones rurales à se transformer en économie de marché et à produire quelques cultures commerciales qui leur permettent d'acheter un minimum de biens de consommation. D'ailleurs le commerce de gros et de détail est pratiquement dominé par les intérêts blancs qui écrèment le capital qui pourrait se dégager de la production agricole de ces régions pour le reflouer vers les zones blanches. D'autre part, la Banque pour l'Investissement Bantou (Bantu Investment Corporation) n'encourage guère les entreprises africaines, et ne contribue pas à changer la situation dans son ensemble. D'ailleurs, même s'il était possible que s'accumule un certain capital dans ces zones, toute industrie qui s'y créerait entrerait en compétition avec celles des zones blanches, qui elles, bénéficient d'une économie de grande échelle, des avantages de la concentration urbaine et de leur situation à proximité des marchés et des réseaux de communication. Il est donc probable que sans une profonde réorganisation de l'économie, ce schéma de développement du sous-développement n'est pas près de disparaître. En ce sens, la politique du gouvernement consistant à créer des centres industriels en bordure des Réserves pour y employer les populations africaines qui y sont concentrées, n'est pas susceptible de modifier en quoi que ce soit la situation, et cela pour deux raisons :

1) cette politique n'est pas appelée à se développer de façon significative étant donné son coût ; -

2) même si ces zones frontalières devaient prendre une quelconque importance économique, elles ne contribueraient en rien à développer les territoires africains : elles ne feraient en fait que développer le processus d'exploitation du travail en donnant aux zones blanches la possibilité de s'accaparer la capacité productrice de la main-d'œuvre africaine. Cette solution aurait en plus comme résultat de laisser aux Réserves tout le poids des charges sociales de ses habitants, ce qui ne ferait encore qu'ajouter aux difficultés financières de celles-ci.

Une société urbaine atomisée

Les deux types de transformation économique que nous venons de voir (accroissement numérique des Africains dans l'industrie et déséquilibre géographique et sectoriel) impliquent des changements sociaux sur une vaste échelle : le processus d'industrialisation implique en particulier pour les travailleurs africains des changements d'au moins quatre sortes :

1) au niveau du réseau des rapports sociaux dans lesquels ceux-ci s'inscrivent ;

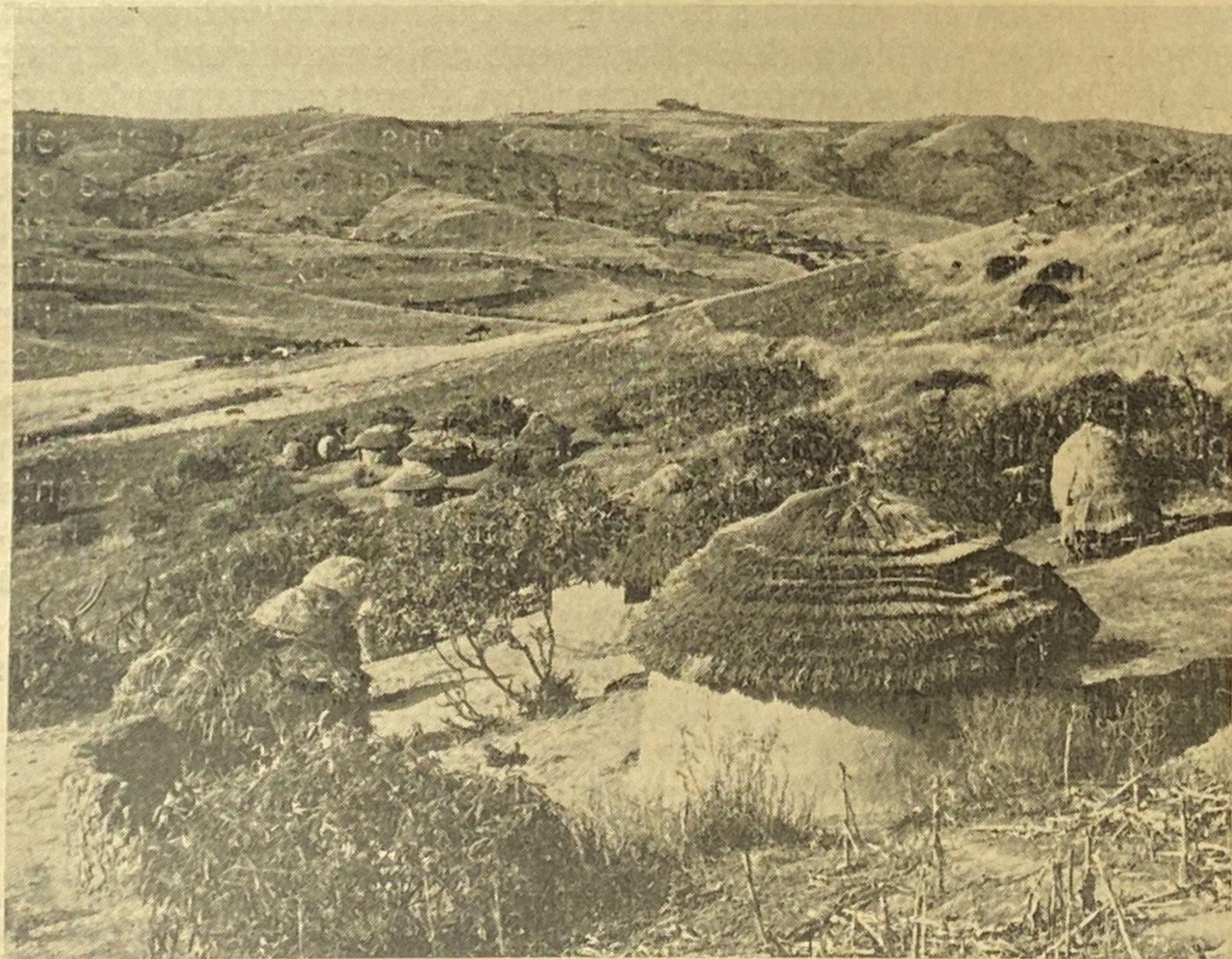
2) au niveau de leurs attitudes, perception et besoins ;

3) au niveau des types de problèmes qui se posent à eux, et

4) au niveau des possibilités d'organisation offertes à ceux qui désirent promouvoir un changement.

On peut saisir plus clairement ces transformations en comparant la situation qui est nouvellement faite à l'individu à celle qui régissait sa vie dans la société tribale. La citation suivante est tirée du livre de Vilakazi, « **Zulu Transformations** », qui décrit la vie économique et sociale du peuple Zulu :

« Les Zulus pratiquent une économie de kraal. Celle-ci fonde l'ensemble de la vie économique de la population. Les biens, qu'ils soient sous forme de terre ou de bétail, sont régis au sein de l'Umuzi, institution qui apparaît comme un ensemble d'individus, partageant l'usufruit des biens possédés de façon communautaire. Les droits de contrôle sont confiés au responsable du kraal qui agit au nom de tout le groupe. Il est clair que les biens n'appartiennent pas en propre à cet individu, car ils ne sont pas le produit de son seul labeur. En tout état de cause, les notions de propriété privée individuelle sont loin d'être aussi répandues dans notre société occidentale. Ces biens sont confiés par le groupe au chef



Kraal zoulou...

de kraal et proviennent des ancêtres, ils sont la propriété des membres vivants et morts du lignage, de sorte que leur possession s'enrichit de connotations bien particulières. Quoiqu'il en soit, et au-delà de ces considérations, il faut avant tout souligner le caractère essentiellement social des activités économiques qui se déroulent au sein de la structure traditionnelle zulu : la terre, le bétail et tous les produits du travail humain doivent être appréhendés sous leurs trois aspects principaux : économique, religieux et social, et plus précisément sous l'influence déterminante du religieux et du social sur l'économique. L'on comprendra ainsi pourquoi les Zulus attachent peu d'importance à la comptabilité, à l'établissement de budgets et n'y apportent aucun enthousiasme. Cette façon apparemment incohérente de mener leurs activités économiques s'explique par le fait qu'ils ne tiennent pas compte de critères rationnels lorsqu'ils s'engagent dans des entreprises relevant de cet ordre. Et ceci non pas parce qu'ils sont insouciants des conséquences que cela peut avoir, mais parce que les calculs qu'ils seraient amenés à faire, risqueraient d'entrer en contradiction avec des considérations d'ordre social et religieux ».

Dans cette société, les rapports sociaux ne sont pas unilatéraux, mais multiples et entrecroisés. La terre, objet rituel, donne sa cohésion à la société tribale toute entière et en fait un groupe social, économique et religieux bien intégré.

Par rapport à cela, la position du manœuvre dans la société industrielle des grandes concentrations urbaines est manifestement très différente. D'abord l'individu travaille pour quelqu'un qui lui donne un salaire ; la relation qu'il entretient avec son employeur est unilatérale ; elle repose uniquement sur l'argent et non plus sur un ensemble complexe d'engagements réciproques tels qu'ils existent dans les relations de travail au sein des zones tribales. Ensuite l'habitat et le lieu de travail de cet individu sont séparés (en Afrique du Sud, cela est plus vrai que partout ailleurs : les quartiers réservés aux africains sont totalement coupés du reste de la ville, et l'ouvrier doit parcourir des distances considérables pour aller à son travail et en revenir). Enfin, le rôle de la famille est différent : celle-ci ne forme plus une unité économique travaillant collectivement ; chacun des membres actifs touche son propre salaire et les enfants deviennent financièrement indépendants des parents très rapidement ; la mère de famille qui doit souvent travailler, laisse à la maison ses jeunes enfants seuls toute la journée. La cohérence de la famille est détruite, et les principes éthiques et religieux qui fondaient les relations familiales au sein de la structure tribale ne constituent plus le même recours face aux nouveaux problèmes qu'affrontent aujourd'hui les familles.

Transplanté dans une situation inconnue, l'individu ne peut plus se référer à la culture traditionnelle ; même les tenues tribales ne conviennent pas au travail en usine. Dans ces conditions, la question est de savoir comment les nouveaux arrivants

africains réagissent lorsqu'ils se trouvent immergés dans le monde urbain ? Gluckman décrit ce qui se produit généralement, comme un phénomène d'alternance : les travailleurs migrants adoptent pour la vie en ville un nouveau type de comportement, et gardent pour leur retour au pays la panoplie des comportements traditionnels. L'individu passerait donc d'une culture à l'autre plutôt qu'il ne subirait une acculturation progressive. En ville, le travailleur se comporte comme un ouvrier, et non pas comme un paysan ; mais comme les Africains sont de plus en plus dépendants de la ville où ils travaillent pour des périodes de plus en plus longues étant donné le chômage qui sévit dans les bantoustans, il s'ensuit malgré tout qu'ils subissent à long terme une acculturation certaine. Celle-ci demeure partielle car tout est fait pour maintenir les travailleurs africains des villes en marge de la société proprement urbanisée. En attendant donc que de nouvelles institutions apparaissent qui remplaceraient les liens de solidarité traditionnels par de nouvelles formes d'intégration et reconstitueraient une société équilibrée, les africains des villes continuent de ressembler à ce que les sociologues nomment une « société de masse ». (Ce terme désignant une société dont les membres sont atomisés dans le sens où ils ne tissent pas entre eux de liens solides). En général, toujours en quête de leur propre identité, ces individus sont personnellement inhibés et socialement instables. Cette instabilité se traduit fréquemment par des actes de violence sans motif apparent... une telle société de masse plongée dans l'insécurité, mais ne lui opposant pas d'organisation ni de ligne de force cohérente a peu de chances de canaliser la violence latente qui l'anime pour l'utiliser d'une façon révolutionnaire.

En Afrique du Sud, l'atomisation de cette société de masse est exacerbée par trois facteurs :

1) la pauvreté et le chômage, qui entraînent une compétition féroce sur le marché de l'emploi,

2) l'infrastructure sociale insuffisante qui entraîne un autre type de concurrence pour les logements et autres besoins sociaux,

3) l'état de crainte et de suspicion dans lequel vivent perpétuellement les africains, état qui est renforcé par la législation sur les laissez-passer et les droits fonciers en zones urbaines.

Ces trois facteurs provoquent un sentiment d'hostilité et de résignation vis-à-vis du milieu urbain inhospitalier mais inévitable.

Néanmoins, une fois plongé dans ce milieu, le travailleur voit inévitablement ses besoins et aspirations se transformer.

La société traditionnelle qui reposait sur une économie de subsistance, connaissait un niveau de vie bas, mais constant. L'Africain urbanisé, devenu partie prenante de l'économie marchande et soumis comme les blancs à la pression continue de la publicité, voit changer ses goûts et son mode de consommation. Ceci est d'une importance primordiale ; car la perception que l'africain urbanisé a de ce dont il est privé est aigüe, et risque de le demeurer même si son salaire augmente légèrement. Il ne comparera pas son niveau de vie actuel avec celui qu'il aurait eu s'il était resté au village, mais bien plutôt avec celui que connaissent les autres catégories sociales du milieu urbain qui l'entoure.

2. Les moyens d'une prise de conscience politique

Pour les apologistes de la présente situation sud-africaine, la pauvreté des africains résulte de leur culture traditionnelle, de leur manque de capacité et de leur infériorité raciale bien connue. Si l'on admettait ce type d'explication, aucun contenu politique ne pourrait être donné à leur sentiment de frustration, qui ne pourrait jamais être dirigé contre le régime politique. Heureusement, rien ne semble indiquer qu'il en soit ainsi, et il y aurait plutôt des preuves du contraire. Il est établi que les africains perçoivent leurs problèmes comme ayant leur origine



Sharpeville 1960 :

massacre des Africains et interdiction de leurs organisations

dans l'organisation politique et sociale de la société, et non pas dans des déficiences qui leur seraient propres. Ainsi, selon Schlemmer, plus de 80 % d'un échantillon pris au hasard, composé de 350 africains des villes, ont acquiescé à la proposition selon laquelle « les africains sont pauvres parce qu'ils sont traités injustement et qu'on ne leur donne aucune chance ». Les interviews de ces travailleurs de Durban indiquent que ceux-ci sont bien conscients que leurs problèmes sont créés par les conditions socio-économiques qui leur sont faites, et qu'ils ne sont pas dus au hasard. Il va sans dire que la conscience d'un tel fait est la condition « sine qua non » de toute action visant à renverser la situation.

Mais tant que cette conscience demeurera fractionnée et ne sera que la simple addition des opinions d'un nombre, même élevé, d'individus, elle n'acquerra aucun contenu politique. La question que nous devons nous poser est donc : quelles sont les chances pour qu'une telle conscience débouche sur une action politique plus structurée ?

2.1. — Les organisations politiques

J'ai déjà signalé divers regroupements religieux ou régionaux implantés dans les zones urbaines, en disant le rôle qu'ils jouaient pour aider les travailleurs éparpillés à se retrouver. J'ai également souligné les effets sur les individus de ce genre d'organisations, qui les entourent et les enferment dans un noyau marginalisé, au lieu de les orienter vers des formes nouvelles d'activités sociales et politiques. Ces groupes là ont peu d'avenir politique. Ils risquent d'être manipulés par la classe dominante et dirigés vers des voies sans issue, à moins qu'ils n'acceptent de s'intégrer dans un mouvement politique plus large, auquel les conduirait un courant des organisations en question. Au cours des années 50, les deux plus importantes organisations politiques : l'African National Congress (ANC) et le Pan African Congress (PAC) étaient alimentées par de telles sources d'activités politiques indépendantes. Ces deux organisations furent bannies en 1960, et depuis aucune organisation ouvertement politique n'a réellement vu le jour au sein des masses africaines urbaines. Le gouvernement se débarrassa d'ailleurs facilement de l'ANC et du PAC, car il disposait d'un énorme pouvoir, et elles souffraient de nombreuses faiblesses internes. Bien que réussissant parfois à mobiliser un grand nombre d'africains sur des thèmes précis, elles ne sont jamais parvenues à édifier une organisation politique structurée capable d'assurer la continuité du mouvement entre les grandes campagnes et les actions isolées, ni à souder ces activités de

base en une stratégie globale. Mais même si ces organisations s'étaient considérablement modifiées, il est probable qu'elles n'auraient pas fondamentalement changé la situation, pour la raison que dans les années 50, le pouvoir africain ne reposait sur aucune base solide et qu'il lui manquait encore les armes de classe dont un peuple opprimé a besoin : la place occupée par les noirs dans l'économie était encore trop marginale pour que le rapport de force tourne en leur faveur.

Depuis, les rouages de la répression ont empêché toute organisation politique nouvelle de s'implanter parmi les africains des villes. Les institutions du développement séparé qui ont été mises en place pour fournir aux noirs un simulacre d'institution politique concernent avant tout la population rurale des bantoustans, et leurs pouvoirs se limitent à la résolution de problèmes surgissant dans ce contexte ; elles ne sont donc d'aucun intérêt pour la main-d'œuvre africaine urbanisée. Les nouvelles formes d'organisation qui devraient apparaître pour combler le vide devraient :

1) s'enraciner dans des domaines qui touchent le plus grand nombre d'Africains dans leur vie quotidienne, et

2) s'appuyer sur une institution déjà existante et regroupant déjà d'une façon ou d'une autre un bon nombre d'africains.

En troisième lieu, pour qu'une telle institution puisse développer un certain pouvoir, elle devrait se fixer dans un secteur de la société capable de fournir ce potentiel de pouvoir et de l'alimenter. Prenons, par exemple, les problèmes du logement que partagent pratiquement tous les africains : il est vrai qu'ils sont entassés dans des conditions inacceptables dans les quartiers de banlieue. Les deux conditions signalées plus haut seraient donc remplies pour que se crée une association de locataires africains. Mais cette association ne parviendrait jamais à constituer un pouvoir : en tant que locataires, la seule action qui pourrait être menée par les africains, serait le refus de payer les loyers, et une telle entreprise serait trop marginale pour avoir une quelconque efficacité sur la scène politique sud-africaine. Cela provoquerait certes un choc considérable sur l'opinion publique, mais cela ne constituerait pas une menace sérieuse pour la classe dominante qui n'aurait aucun mal à faire face à une telle situation.

2.2. — Le syndicalisme

De l'analyse précédente, il ressort nettement qu'il n'existe qu'un domaine dans lequel les africains ont réellement des chances de bâtir un pouvoir : le domaine économique, où leur

potentiel ne cesse de croître. Comme ouvriers d'industrie, les africains ont le même genre de problèmes, dans les lieux de production identiques, qui les rassemblent en groupes importants. En dépit du fait qu'ils ne jouissent pas des mêmes droits syndicaux que les autres travailleurs — en particulier, ils n'ont pas le droit de grève — les ouvriers africains ont malgré tout le droit de constituer des syndicats. Mais même en l'absence de syndicat, le rôle particulièrement central et décisif qu'ils ont dans l'économie les amènera nécessairement à s'engager de plus en plus dans diverses formes d'action possibles dans le monde industriel. Ceci a été amplement démontré à deux reprises au cours des 18 derniers mois : à la fin de 1971, la presque totalité de la main-d'œuvre africaine s'est mise en grève en Namibie (Sud-Ouest Africain) pour obtenir une amélioration des conditions de travail et une révision du système de contrat. Le gouvernement ne put éviter de faire quelques concessions, et l'ampleur de la grève fut telle qu'elle rendit impossible toute action punitive de style traditionnel sur une large échelle.

Le mois dernier, l'Afrique du Sud a peut-être vécu à Durban la plus importante série de grèves de son histoire. Près de 100 000 travailleurs, africains pour la plupart, ont fait grève dans un grand nombre d'usines. En dépit de leur illégalité, ces grèves ont forcé le gouvernement à accepter leur existence, et dans de nombreux cas les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaires. Mais le plus important peut-être, c'est qu'ils ont également pris conscience de la force qu'ils représentent et des vertus de solidarité. On peut considérer que c'est un point de départ pour un développement considérable du syndicalisme en Afrique du Sud. Comme on vient de le dire, les syndicats africains, bien que légaux, ne peuvent lancer de grève, et la loi limite beaucoup leur action. Cela n'a rien d'exceptionnel, et il y a peu de sociétés où les syndicats aient vu le jour par la bonne grâce des gouvernements. En Afrique du Sud, même les syndicats blancs n'ont été en fait légalement reconnus qu'après de nombreuses et très violentes luttes. En réalité, le syndicalisme et les organisations de travailleurs n'apparaissent qu'au moment où le développement économique atteint un point de maturation tel qu'il permet aux ouvriers, leur pouvoir étant reconnu, de faire valoir leurs droits. Ce pouvoir se constitue :

1) lorsque la concurrence sur le marché du travail se fait moins vive du fait de l'accroissement des emplois disponibles,

2) lorsque le niveau de qualification des travailleurs s'élève et qu'il devient plus difficile et plus coûteux à l'employeur de remplacer ses ouvriers grévistes. Ce point de maturation est aujourd'hui atteint en Afrique du Sud. Les employeurs, à l'occasion de grèves partielles et d'actions limitées à quelques at-

liers, y regardent à deux fois avant d'appeler la police pour faire arrêter les grévistes. Ils considèrent qu'il est plus intéressant pour eux de chercher un compromis avec leurs ouvriers, plutôt que de voir leur production s'arrêter et d'être obligés de former de nouveaux ouvriers pour remplacer les premiers.

3) si par ailleurs, comme cela a été le cas à Durban et en Ovamboland (Namibie), l'action porte sur une grande échelle, le gouvernement risque de rencontrer quelques difficultés : à Durban par exemple, les grèves se sont répandues spontanément d'une usine à l'autre, et il n'y a pas eu d'organisation centrale responsable du mouvement. L'action du gouvernement s'est révélée impossible parce qu'on ne pouvait viser personne en particulier. Pour des raisons économiques évidentes, d'une part, et de mauvaise publicité de l'autre, il était tout aussi impossible de diriger la répression contre des centaines de milliers de travailleurs, soit toute la force de travail de la deuxième ville industrielle du pays.

Des organisations informelles de travailleurs et des syndicats à part entière qui verraient le jour à l'heure actuelle ne seraient peut-être pas immédiatement des forces politiques au sens strict : je veux dire qu'elles ne formuleraient sans doute pas des revendications politiques liées à des droits politiques. Mais leur existence et leur pouvoir seraient en eux-mêmes des faits politiques d'une grande portée.

L'objet du politique, c'est la répartition des ressources dans la communauté ; un mouvement syndical puissant joue un rôle important s'il amène la population africaine à obtenir une meilleure répartition des ressources, même s'il ne fait pas passer le conflit par les institutions politiques habituelles. De plus la conscience qu'ont les noirs de la force qu'ils représentent et la reconnaissance de celle-ci par les blancs auront des conséquences d'ordre politique très importantes.

2.3. — Les institutions du développement séparé

Bien qu'aucune nouvelle organisation politique africaine de masse ne soit apparue ces dernières années, on doit noter des phénomènes politiques importants. Certains des leaders les plus marquants sur la scène des bantoustans, en particulier le Chef Buthelezi et le Chef Matanzima, commencent à s'occuper des questions dépassant le cadre des bantoustans, et à formuler les revendications des africains des villes aussi clairement et énergiquement que celles des habitants des bantoustans. En ce qui concerne la communauté métisse, le Labour Party (parti travailliste), de la même façon, utilise le forum que sont les

institutions du « développement séparé » pour faire savoir qu'il s'oppose violemment à cette politique du développement séparé. Par ailleurs, est apparu un mouvement qui condamne, quant à lui, toute collaboration avec les institutions en question, et qui développe le thème de la solidarité noire dans le cadre de la philosophie de la Conscience noire.

L'idée fondamentale de la politique du développement séparé est que l'Afrique du Sud est composée d'un certain nombre de communautés ethniques qui ont très peu de choses en commun ; chacune d'elles devrait donc être capable de s'occuper de ses propres affaires. Et pourtant l'Afrique du Sud est une société commune à tous, et la théorie du développement séparé débouche sur la main-mise et le contrôle du seul gouvernement blanc sur l'économie commune à tous. C'est pourquoi les institutions du développement séparé n'ont aucune influence dans les questions importantes touchant à la société sud-africaine, et en particulier dans celles qui ont trait à la distribution des richesses dans le pays. Le développement séparé est plus une idéologie justificative qu'une réalité. Mais dans la mesure où le Parti National se sert de cette idéologie pour légitimer la domination blanche, il est obligé de protéger les dirigeants auxquels les institutions du développement séparé ont donné naissance, à cause même du rôle qu'ils jouent dans cette idéologie. Le Parti National avait créé ces institutions pour qu'elles représentent ce qu'il considérait comme la voix authentique des différentes communautés ethniques. Aujourd'hui, il ne peut délibérément prendre contre les leaders noirs des mesures répressives semblables à celles qu'il mit autrefois en œuvre contre certains chefs politiques. Il y a évidemment là une question de degré dans la répression, car des personnes engagées dans cette politique de développement séparé ont déjà été bannies et se sont trouvées en butte à la police secrète (Security Branch).

Toujours est-il que les leaders les plus importants peuvent difficilement être attaqués par le gouvernement, même s'ils condamnent en des termes qui ne laissent subsister aucun doute, la politique de développement séparé et le maintien des blancs au pouvoir. Le problème est cependant que ces institutions, si elles constituent une plate-forme pour échanger et se faire entendre, ne sauraient pour autant être une base sur laquelle établir un pouvoir, ni lancer une action. Il est à prévoir qu'à un moment donné, ces leaders seront mis au pied du mur par le refus du gouvernement d'accéder à leurs demandes fondamentales. La question sera alors de savoir quelle attitude ils prendront. Deux possibilités leur sont ouvertes : ou bien ils essaieront, à l'intérieur des limites qui leur sont imparties, de prendre certaines mesures pour améliorer le sort de quelques

noirs ; ou bien ils tenteront d'élaborer une stratégie en choisissant soit de sortir carrément des structures du développement séparé, soit de s'y maintenir et de les utiliser pour tenter de mettre en place des bases sur lesquelles organiser un pouvoir. La seconde option est évidemment la plus dangereuse dans l'immédiat, car il est difficile de prévoir avec certitude ce que fera le gouvernement au pouvoir si les leaders venaient à représenter une telle menace pour lui. D'un autre côté, si les dirigeants noirs se contentent de se maintenir tranquillement dans les limites imposées, ils ont peu de chances d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Quel « développement » pour les Bantoustans ?

Comme je l'ai dit plus haut, les rapports qui lient l'économie des territoires blancs à celle des Réserves sont d'une telle nature qu'il est impensable que ces dernières arrivent à démarquer. Elles réussiront peut-être à attirer sur leur territoire un volume limité d'investissements, mais cela n'aura pas comme effet de changer fondamentalement la structure des relations entre les deux économies. Il est probable que même dans le domaine agricole, les leaders africains auront bien des difficultés à faire avancer les choses. Etant donné le système foncier actuel, les zones agricoles des bantoustans sont surexploitées. Deux remèdes pourraient être apportés à cette situation : le premier serait **d'encourager la propriété privée des terres** de façon à favoriser les paysans les plus entrepreneurs, ce qui aurait pour effet de développer une classe de paysans-producteurs qui utiliseraient rationnellement la terre. En contre-partie cette solution priverait de terre d'autres individus qui y ont droit, entamant un processus de concentration du sol qui provoquerait une division au sein même des bantoustans entre une classe de propriétaires fonciers et un prolétariat rural dépossédé. Si le niveau général de la production s'en trouvait accru, en revanche cela provoquerait une sérieuse désintégration sociale dont les conséquences à long terme pourraient s'avérer très lourdes.

Le deuxième remède consisterait à mettre en place un **modèle socialiste d'agriculture en coopérative** regroupant la terre et les ressources disponibles, sur la base de grandes unités de production, qui pourraient emprunter, créer et réinvestir du capital et planifier, réutiliser plus rationnellement les richesses existantes. Il est cependant vraisemblable que le gouvernement sud-africain ne tolérerait pas l'adoption d'une telle solution et que par ailleurs une enclave socialiste de cet ordre aurait du mal à fonctionner étant donné la société et

l'économie capitaliste qui l'entoure. Les rapports sociaux qu'il serait nécessaire de promouvoir à l'intérieur de cette enclave entreraient continuellement en contradiction avec ceux qui dominent ailleurs et avec les types de motivations qui régissent la société dans son ensemble. Il serait bon qu'une telle expérience soit tentée, mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'elle modifie fondamentalement la nature des relations qu'entretient la capitale blanche avec ses satellites, les bantoustans. Ainsi les dirigeants noirs ne peuvent attendre autre chose du développement de leur territoire que la solution aux problèmes d'une petite minorité de leur population. Ils sont encore sans pouvoir d'action dans les zones urbaines, et à moins qu'ils élaborent à cet égard une stratégie particulière, ils continueront à y être dépourvus d'influence et de pouvoir. En outre, il faut se souvenir que les institutions du développement séparé divisent la population noire numériquement majoritaire en plus de dix groupes distincts, chacun d'entre eux devenant minoritaire dans la société. Aucun de ces groupes ne peut espérer à lui seul remettre en cause la domination blanche.

2.4. — La « Conscience Noire »

Confrontés à tous ces problèmes, les partisans du « Black Consciousness », en particulier l'Organisation des Etudiants sud-africains (South African Student Organisation - SASO) et le Black People's Convention - BPC, ont condamné toute forme de collaboration avec les institutions du développement séparé. Ils soutiennent à la place une politique de solidarité entre les noirs, dont la base idéologique est le rejet de la culture occidentale qu'on leur a imposée, la réaffirmation des valeurs du peuple noir et le développement d'une nouvelle culture. La base de leur organisation est la construction de communautés à travers tout le territoire sud-africain, dont le rôle est de s'attaquer aux problèmes divers propres à chacune d'entre elles. Le concept de « Conscience noire » s'est sans doute considérablement développé ces dernières années dans le pays. Néanmoins, il est difficile d'affirmer qu'ait été poussé bien loin le travail idéologique visant à promouvoir et à propager une nouvelle culture noire, pas plus que celui visant à édifier l'organisation des communautés elles-mêmes. On peut trouver de nombreuses raisons à cela, mais une des plus importantes est, me semble-t-il, que le concept de « Black Consciousness » soit issu de la classe moyenne : tout d'abord l'idée même en a été empruntée aux mouvements noirs américains. Aux Etats-Unis, la discrimination raciale et l'oppression culturelle sont des thèmes de luttes essentiels. Bien que la population noire soit relativement

plus pauvre que la population blanche, la revendication principale, l'amélioration des conditions de vie, est toujours passée par l'arrêt de la discrimination raciale et l'intégration de la communauté noire à la structure sociale existante sur un pied d'égalité. L'enjeu des luttes menées par le pouvoir noir était davantage la reconnaissance des droits culturels de la communauté noire que l'existence de ses droits économiques ; il était en effet supposé qu'une fois les premiers résultats obtenus et respectés, les autres viendraient d'eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, la situation en Afrique du Sud est très différente. J'ai déjà dit que la classe moyenne noire avait subi un profond processus de socialisation par son éducation de type occidental et que son attitude face à la culture occidentale était par conséquent beaucoup plus ambiguë que celle qu'on observe dans la classe ouvrière, qui n'avait pas, quant à elle, l'expérience d'une telle culture. D'un côté, la classe moyenne a tendance à subir l'influence des modèles occidentaux, et de l'autre, sa susceptibilité souffre plus du refus des blancs de la prendre en considération. Cette attitude ambivalente aboutit à un certain sentiment d'insécurité, et rend les questions de culture et de discrimination raciale beaucoup plus importantes pour les individus de la classe moyenne que pour ceux de la classe ouvrière. Mais en soulignant l'oppression qu'exercent les blancs, la position de la classe moyenne contribue à masquer les différences qui existent entre les membres des deux classes noires, et à empêcher qu'ils en prennent conscience. La classe moyenne prête spontanément ses propres perceptions des problèmes à tous les autres noirs, leur suppose des projets analogues aux siens, se leurre sur les possibilités de communication à l'intérieur du groupe qu'ils constituent ensemble. Parce qu'elle comprend mal que des gens dans des situations de classe différentes puissent subir l'oppression de différentes façons, la classe moyenne n'a pas réussi à proposer d'idéologie capable de faire le lien entre les différentes perspectives et d'en faire un modèle qui interpréterait la réalité d'aujourd'hui tout en proposant une alternative cohérente pour le futur. La fragilité du mouvement du point de vue de son organisation a probablement la même origine.

Il faut encore distinguer le concept de Conscience noire du contenu proprement idéologique que lui donnent la SASO et le BPC avec en dernier lieu la structure de ces deux organisations. Plus d'un siècle de contrôle et de domination culturelle a profondément marqué la psychologie des opprimés ; le concept de Conscience noire a dans ce contexte été accueilli avec enthousiasme par les noirs comme un moyen d'échapper à cette oppression psychologique. On peut cependant penser que ce concept est généralement compris par la plupart comme moyen d'affirmer sa propre dignité personnelle, et qu'il ne possède pas

le contenu idéologique multiple qu'il a pour la SASO et le BPC en tant qu'organisations d'avant-garde. En fait, ce slogan a été repris par plusieurs dirigeants des institutions du développement séparé, qui l'utilisent pour réaffirmer la dignité des noirs et la nécessité pour les différents groupes dominés d'établir des liens de solidarité entre eux. En ce sens, le mouvement a certainement beaucoup apporté au développement de la solidarité noire en Afrique du Sud. Mais ce sont des hommes tels que le Chef Buthelezi que la masse des Africains reconnaît comme leur leader actuel, tandis que le BPC n'est vraisemblablement connu que d'un faible pourcentage de noirs, appartenant principalement à la classe moyenne.

Ceci ne signifie pourtant pas que la stratégie de Buthelezi soit supérieure à celle du BPC, et par rapport à cela, il nous faut maintenant analyser très précisément les arguments qui s'opposent, pour ou contre l'utilisation des institutions du développement séparé, comme instruments capables de mettre un terme à la politique du Gouvernement.

Les trois principaux arguments contre, sont les suivants :

1) travailler au sein des institutions de cette politique encourage le Parti national au pouvoir et donne à ce régime un aspect respectable aux yeux du monde ;

2) bien que ces institutions constituent une plate-forme, les limites fixées à l'action qu'il est possible d'entreprendre à partir d'elles sont tellement rigides que l'on risque fort d'être amené, si l'on veut continuer à recevoir le soutien du gouvernement, à exclure d'autres stratégies éventuellement meilleures ;

3) la nature de ces institutions divise la communauté noire, provoque des conflits entre les différents groupes dominés qui la constituent et permet au gouvernement de manipuler à son gré les préjugés ethniques qui existent en leur sein.

Les arguments qui précèdent sont puissants, mais il semble qu'il en existe d'autres tout aussi puissants, qui militent en faveur de l'utilisation de ces institutions dans des directions différentes :

1) L'on peut, comme l'a fait le Chef Buthelezi, dire haut et clair que le fait d'utiliser ces institutions ne signifie en aucune façon qu'on soutient la politique du développement séparé ou qu'on accepte que le pouvoir blanc continue de dominer l'ensemble du pays.

2) Il faut également bien se persuader que ce n'est pas parce que les forces anti-apartheid rejettent fondamentalement ces institutions que ces dernières cessent pour autant d'exister.

Le gouvernement sera toujours en mesure de recruter au sein des groupes dominés des pantins dont il pourra se servir pour montrer à l'opinion internationale que sa politique de développement séparé recueille l'adhésion des noirs. Bien que de tels pantins aient peu de chances d'obtenir un soutien massif de la population, il est important de réaliser qu'ils pourraient à plus ou moins long terme constituer une certaine élite dont l'existence même aurait un effet démobilisateur sur les organisations noires en formation. Je veux dire que quiconque aurait en particulier le contrôle d'un organe gouvernemental disposant d'un budget important, pourrait élargir la base de son pouvoir par l'entretien de clientèles, à l'aide de pots de vin et de corruption. Des individus peu scrupuleux pourraient très bien monter de toutes pièces des structures politiques fournissant quelques avantages financiers à toute une série de clients, qui constitueraient en tout état de cause à l'intérieur de la communauté noire, une élite, qui par sa position, monopoliserait les diverses ressources, d'éducation en particulier, et freinerait considérablement le développement d'organisations politiques authentiques.

3) On doit se souvenir également que les organisations politiques situées en dehors des institutions du développement séparé courent de grands risques. Le Gouvernement n'est effectivement pas prêt à laisser la SASO et le BPC se développer sans contrôle. Le Natal Indian Congress qui tente également d'agir hors des institutions a été sévèrement atteint par la prescription de ses leaders. De telles mesures menacent toutes les organisations tentées par des stratégies similaires. Par contre, agir à l'intérieur des institutions du développement séparé offre quelque sécurité. De plus, les élections qui s'organisent autour d'elles peuvent devenir les instruments valables de la construction d'un pouvoir politique et servir à rendre populaires certaines stratégies politiques. En dernière analyse, la meilleure façon de montrer que ces institutions sont truquées, est de les investir et de le démontrer de l'intérieur, plutôt que de les laisser prendre par un groupe de pantins qui en profiteraient et en feraient profiter la petite élite qui se constituerait dans chaque communauté.

Il n'en demeure pas moins qu'exercer un simple contrôle sur ces institutions est loin d'être suffisant. Il est nécessaire d'y articuler une stratégie capable de mobiliser réellement les masses. Et c'est là que le pouvoir grandissant de la classe ouvrière des villes prend tout son poids. Car si les leaders des bantoustans réussissent à établir la liaison avec la classe ouvrière, il peut alors exister un mouvement qui ait un pouvoir potentiel et qui puisse en même temps faire entendre sa voix

sur la scène politique. Une telle liaison est même facilitée par le fait que les travailleurs africains sont, au moins théoriquement, citoyens des bantoustans et qu'ils y ont un droit de vote. Par conséquent, chaque dirigeant politique d'un bantoustan, sous la pression d'une part importante de son électorat, sera probablement amené à prendre des mesures plus énergiques contre l'apartheid, en particulier en ce qui concerne les africains des villes. Si cette liaison s'établit vraiment, il deviendra de plus en plus difficile au gouvernement de s'opposer au développement du mouvement syndical noir des zones urbaines.

En résumé, le développement économique que l'Afrique du Sud connaît à l'heure actuelle est en train de donner le jour à un prolétariat noir dont le pouvoir de négociation s'accroît peu à peu. Sa paupérisation relative est importante, et il compte de plus en plus utiliser ce pouvoir de négociation. Les chefs politiques qui utilisent les moyens offerts par la politique du développement séparé pourront peut-être faire le lien avec cette force urbaine en mouvement et développer ce faisant un pouvoir noir cohérent et puissant. Les problèmes de la classe ouvrière urbanisée dépassent à la fois les différences ethniques du groupe africain et à un moindre degré, les différences entre les africains d'une part, et les groupes indien et métis de l'autre. Dans la mesure où les travailleurs indiens et métis ont actuellement accès à un syndicalisme normal et à de meilleurs emplois que les africains en général, ils essaieront peut-être de protéger leur position relativement meilleure en usant de leurs droits syndicaux. C'est pourtant peu probable : d'une part, parce que la majorité des métis et des indiens occupe encore des emplois mineurs, peu payés et sans beaucoup de qualification, et d'autre part, parce qu'ils n'ont pas les droits politiques qui ont bien aidé les travailleurs blancs à s'assurer la solide position économique et sociale qu'ils occupent aujourd'hui. Il existe donc des tendances à l'unification au sein du groupe opprimé. Il ne faut pas oublier que ce sont de simples tendances, car des divisions subsistent qui pourraient être habilement manipulées par le pouvoir blanc afin de perpétuer sa domination. Comme malgré tout cette capacité à manipuler de telles divisions est dans une large mesure fonction des fluctuations de la politique des blancs, ce sont celles-ci que nous devons maintenant examiner.

3. Les réactions des blancs devant les changements

Quelles seront les réactions des blancs devant la pression grandissante des noirs ? Seront-ils prêts à accepter des compromis ? Seront-ils capables d'adopter des lignes stratégiques cohérentes, allant dans le sens de leur propre préservation, ou

bien réagiront-ils brutalement et exarcerberont-ils ainsi les conflits existant au sein de la société ?

Pour répondre à ces questions, il est bon tout d'abord de donner un aperçu des motivations propres au groupe des blancs, et d'exposer en particulier certains changements qui se sont produits dans leur culture depuis l'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation, l'élévation de leur niveau d'instruction et leur fréquentation plus étroite du monde extérieur.

Evolution des motivations des blancs

Bien qu'à première vue la société sud-africaine ressemble à une machine bien rôdée qui permet aux blancs d'exploiter les noirs, il ne faut pas en déduire que le blanc sud-africain moyen exploite consciemment et rationnellement les noirs. Tout en considérant qu'ils ont un droit à le faire, ces individus sont dépendants d'un environnement psychique et culturel légèrement plus complexe qu'il ne semble au premier abord. Ils sont ignorants des mécanismes selon lesquels fonctionne leur société. Ils n'ont aucune idée de l'histoire et de la nature des relations sociales dans leur pays. Ils se sentent menacés, et sous leur arrogance se cache la peur, à la fois des noirs et de tout type de comportement différent du leur et qui remettrait en cause leur droit naturel à l'exploitation. Cela doit nous amener à penser qu'ils ne réagiront pas nécessairement de façon rationnelle aux différentes formes de menaces qui pourront se présenter. Si l'on essaie de démêler les différentes composantes de la culture blanche, le plus difficile est de mesurer précisément la part occupée par les préjugés par rapport à la conscience des intérêts économiques. L'institutionnalisation de la discrimination raciale travaille évidemment en faveur des intérêts des blancs. Mais il ne faudrait pas en conclure que la discrimination raciale et les préjugés raciaux existent uniquement du fait et en fonction des intérêts économiques tels que les blancs les conçoivent. De la même façon, il ne faut pas croire que l'éducation et les contacts étroits avec le monde extérieur qui favorisent une certaine libération, déboucheront nécessairement sur l'affaiblissement de la volonté de puissance et d'exploitation.

On avance souvent les arguments les plus gratuits à propos du futur de l'Afrique du Sud : par exemple, que le développement économique entraînera de lui-même la libéralisation des comportements et le déclin des préjugés raciaux de la population blanche. A l'appui de cela, on soutient que le capitalisme implique, dans la recherche du profit, l'utilisation rationnelle des ressources. Si l'on s'accorde pour dire que la main d'œuvre est

l'une des plus importantes ressources, mais que les préjugés raciaux en empêchent l'utilisation optimum parce qu'ils déniaient aux noirs leurs capacités, on peut en conclure que leurs motivations capitalistes pousseront un jour les entrepreneurs blancs à analyser de façon plus rationnelle la nature des capacités des travailleurs africains. Ils s'apercevront alors que les noirs ne sont pas des êtres inférieurs, et cesseront de les traiter comme tels pour pouvoir mieux utiliser leur force de travail. On ajoute encore que cela se traduira pour les noirs par une amélioration de leur éducation et de leur formation professionnelle qui débouchera sur des emplois qualifiés. Ils pourront alors démontrer aux travailleurs blancs qu'ils sont leurs égaux, et à leur tour, ces derniers en conviendront.

Cette argumentation présente trois défauts : d'abord, les capitalistes ne sont pas des gens plus rationnels que les autres. Il est vrai qu'ils recherchent le profit avant tout, mais ils le recherchent dans les limites de leur propre schéma et de leurs préjugés qui peuvent très bien les aveugler et les empêcher de voir les réelles possibilités de profit qu'offre la situation.

Admettons ensuite que les capitalistes soient des gens rationnels. Il n'en demeure pas moins que s'ils cherchaient à soutenir les travailleurs noirs, ils se heurteraient à la résistance des travailleurs blancs qualifiés et verraient leur production baisser. Dans ces conditions, il est plus rationnel pour eux de soutenir les préjugés raciaux des travailleurs blancs et de continuer à travailler dans le même cadre.

Enfin, le système actuel s'avère absolument rationnel du point de vue économique en permettant que les travailleurs noirs soient payés de salaires de misère. C'est vrai en tous cas pour les employeurs capitalistes, sinon pour les travailleurs eux-mêmes.

Dans un article écrit en 1960, KUPER avançait une thèse opposée, selon laquelle le système sud-africain était idéalement conçu pour envenimer les relations raciales, et que par conséquent il fallait s'attendre à une exacerbation des préjugés plutôt qu'à leur affaiblissement. Il y a sûrement du vrai dans l'idée que la politique gouvernementale engendre le racisme parmi les blancs, mais on ne peut pas dire que les antagonismes raciaux se soient envenimés depuis 1960. En fait, et pour toutes sortes de raisons, il semble au contraire qu'ils se sont plutôt apaisés. Il y a certainement moins de haine aveugle des blancs vis-à-vis des noirs. Les manifestations de racisme les plus mesquines ont sans doute diminué, et les capacités des noirs sont sûrement de plus en plus reconnues. On le voit à de nombreux

niveaux : par exemple, des ministres blancs ont accepté de rencontrer leurs homologues noirs d'autres Etats et de participer avec eux à des réunions publiques.

Cela provient, en partie, de l'élévation générale du niveau d'instruction dans le pays. Mais il faut aussi garder à l'esprit que dans ce domaine la communauté blanche n'est pas culturellement autonome. La population anglophone dépend en particulier de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis pour une grande part de ses supports culturels, littérature, films même, et magazines à grande diffusion. Quels que soient ses efforts pour se protéger, elle ne peut s'empêcher de subir l'influence des changements qui se sont produits dans ces pays. Les changements d'attitude par rapport aux préjugés racistes survenus ces dix ou quinze dernières années dans d'autres pays de culture anglophone ont eu ici de profondes répercussions. A cela s'ajoute l'hostilité internationale au racisme, ce qui fait que la mentalité de l'homme de la rue a tout de même un peu changé. Il semble donc qu'il y ait un lent apaisement des sentiments racistes. Mais on ne saurait en déduire, comme je l'ai déjà dit, un affaiblissement de la volonté de puissance des blancs. Il faut en effet souligner, cela a son importance, qu'un des éléments les plus irrationnels dans leur refus d'accéder aux revendications des noirs et de lâcher du lest, est depuis toujours l'obsession qu'ils ont de la sauvagerie innée des noirs. Ils craignent depuis toujours que s'ils leur faisaient des concessions et leur accordaient certains droits, les noirs ne manqueraient pas de manifester brutalement leur atavisme. C'est ainsi que les blancs ont toujours pris comme prétexte cette soi-disante sauvagerie naturelle des noirs pour se donner le droit et le devoir de les contrôler, et qu'ils ont toujours refusé d'analyser la situation en termes de conflits d'intérêts entre exploitants et exploités. Un tel racisme amène nécessairement les gens à percevoir le changement en termes de tout-ou-rien et à opter, dans ce cas, pour le rien. Si ce genre de préjugés raciaux disparaissait progressivement, cela aurait au moins pour effet qu'une partie de la population blanche, encore réticente au changement, prendrait conscience de ses propres intérêts et comprendrait quand de telles concessions devront être faites. Celles-ci seront évidemment choisies de manière à ne pas remettre en cause le pouvoir blanc, mais si elles sont suffisamment nombreuses, on peut éventuellement en attendre qu'elles changent cette société où le-dit pouvoir blanc est absolu, et en fassent une société aux rapports plus égalitaires.

Une enquête menée par Schlemmer et moi-même à Durban en 1971, qui portait sur les opinions et les comportements électoraux en milieu blanc, nous a amenés à distinguer trois groupes

à l'intérieur de notre échantillon en fonction de leur attitude raciale et politique.

Le premier groupe, celui des « Verkramp », se trouvait constitué d'individus dont les caractéristiques étaient le sens aigu de leurs intérêts économiques, et un racisme profond.

Le second groupe, que nous avons désigné du terme de « pragmatique », était composé d'individus encore prioritairement concernés par les intérêts économiques des blancs, mais manifestant un moindre degré de racisme. Ils se déclaraient même en faveur de l'abandon d'un certain nombre de lois discriminatoires, considérant qu'elles pourraient à long terme se retourner contre leurs propres intérêts.

La dernière catégorie d'individus, les « Verlig », manifestait assez peu de racisme et se montrait plus préoccupés que les autres des intérêts économiques des populations noires (1). Les pourcentages que l'on trouve sous ces trois rubriques varient énormément de l'échantillon de langue anglaise à celui de langue afrikaans. L'on trouve néanmoins un certain nombre d'individus « Verlig », dans chacun des échantillons. Les résultats sont approximativement les suivants : parmi les anglophones,

30 %	étaient	Verlig
50 %	»	Pragmatiques, et seulement
20 %	»	Verkramp

Parmi les afrikaaners,

20 %	étaient	Verlig
25 %	»	Pragmatiques, et
55 %	»	Verkramp.

Si l'on ajoute que l'électorat afrikaaner représente 60 % de l'électorat blanc, il apparaît nettement que cet électorat sud-africain est encore majoritairement constitué d'individus « Verkramp ». Ceux que nous appelons pragmatiques et Verlig représentent néanmoins un groupe important et capable de jouer un rôle important dans le développement des événements politiques à venir. Notons encore que presque tous les afrikaaners d'opinion « Verlig » représentés dans notre échantillon apportaient encore leur soutien au Parti National. Cela signifie qu'au sein même du parti le plus conservateur des trois principaux partis

(1) Ces termes, Verlig et Verkramp, sont très employés depuis quelques années dans la terminologie politique sud-africaine pour distinguer les tendances politiques éclairées, progressistes de celles qui sont rigides et conservatrices.

blancs et le plus opiniâtre à maintenir la domination blanche, il existe quand même une minorité d'électeurs qui accepteraient des changements politiques d'un type assez radical, et seraient même prêts, le cas échéant, à agir dans ce sens.

3.1. — Les tentatives d'intégration des noirs

STRATEGIES POSSIBLES

Faisons à présent la supposition que les blancs se décident à réagir devant la montée des groupes de pression noirs. S'ils acceptaient de rechercher des solutions pour améliorer la situation des noirs, et étant donné leur souci de maintenir en même temps leur suprématie, quelles stratégies seraient-ils susceptibles d'adopter ? J'en vois trois.

La première consisterait à accélérer le développement des réserves tribales, et même à accroître leur superficie. Elle aurait pour effet de couper le personnel politique des réserves du prolétariat urbain dont les intérêts ne seraient pas pris en compte par une telle stratégie. En divisant ainsi la communauté noire, cette politique diminuerait son avantage numérique et préserverait les mécanismes essentiels de l'exploitation économique dans les zones blanches.

La deuxième stratégie consisterait à tenter d'incorporer l'élite noire à la population blanche ce qui ferait ressortir au premier plan la division en classes de la communauté noire. Nous avons vu qu'une classe moyenne se constituait en son sein et qu'elle était de maintes façons attirée par les valeurs capitalistes et les modèles culturels occidentaux. La politique du Parti du Progrès (Progressist Party) comporte l'élargissement du droit de vote à cette classe moyenne et l'élimination d'une grande quantité de lois discriminatoires empêchant l'intégration des deux communautés. Cette politique aurait pour effet, encore une fois, de scinder la population noire, et de déposséder la classe ouvrière de son rôle d'avant-garde parmi les classes moyennes abandonnées à elles-mêmes. Elle laisserait également intact l'essentiel des structures économiques permettant l'exploitation : elle maintiendrait les inégalités sociales, mais en faisant que celles-ci se déterminent en terme de classes et non plus en terme de races. Malgré tout, cette ligne stratégique requiert, semble-t-il, un degré de lucidité dont l'électorat blanc est encore largement incapable, puisqu'elle sous-entendrait de sa part un faible niveau de préjugés raciaux. Quoiqu'il en soit, le Parti du Progrès sera amené au cours des prochaines années à sensiblement accroître son assise au sein de l'électorat anglo-

phone en particulier, mais ne saurait en fait devenir une force déterminante dans le futur.

Recoupant quelque peu ces deux lignes politiques, il s'en trouve une troisième qu'il ne faut pas entièrement écarter : elle consisterait à tenter d'intégrer au groupe blanc les deux communautés minoritaires, les Métis et les Indiens, tout en accélérant par ailleurs le développement des bantoustans pour faire quelques concessions à la classe moyenne africaine, sans pour autant lui laisser partager le pouvoir politique. Cette ligne stratégique jouerait sur trois divisions latentes au sein de la communauté noire : la division ethnique d'abord, entre les Métis, les Indiens d'un côté, et les Africains de l'autre ; la division géographique mais aussi de classe entre le prolétariat urbain et le paysannat des zones rurales ; en dernier lieu, la division de classe entre la classe moyenne des villes et le prolétariat.

Ces stratégies appellent trois types de commentaires :

— Aucune n'altérerait l'aspect fondamentalement inégalitaire de la société sud-africaine.

— N'importe laquelle de ces lignes politiques ferait cependant de l'Afrique du Sud une société beaucoup moins dure et beaucoup plus vivable qu'elle n'est à présent. Elles auraient toutes pour effet de rapprocher l'Afrique du Sud du modèle d'autres sociétés, qui bien qu'inégalitaires elles aussi, ne comportent quand même pas les odieuses divisions racistes dont souffre ce pays.

— Chacune de ces stratégies peut être utilisée par les blancs comme un moyen de se maintenir au pouvoir en jouant sur les divisions latentes au sein du groupe dominé. Mais rien ne garantit qu'elles tourneront en fin de compte à l'avantage des blancs.

Le sociologue Adam décrit le pouvoir en Afrique du Sud comme étant celui d'une oligarchie raciste mais pragmatique ; les capacités d'adaptation du groupe au pouvoir sont décrites par cet auteur en ces termes : « Contrairement à ce que l'on croit à l'étranger, l'élite au pouvoir n'est pas en train de courir aveuglément à sa perte. Elle est composée de technocrates efficaces qui enracinent de plus en plus solidement une oligarchie dans leur société, où les richesses tirées d'une industrialisation avancée sont aux mains de quelques blancs, tandis que le reste de la population connaît une paupérisation relative. S'il s'agit, pour l'élite blanche, de cimenter sa position en procédant progressivement à une dépolarisation raciale et à quelques concessions économiques, elle est tout à fait capable de s'y

plier en dépit de ses contradictions internes ». Je pense, pour ma part, qu'Adam exagère quelque peu la rationalité dont est capable à présent l'élite blanche. Cependant, cette citation résume assez bien à la fois le type de changements que l'on peut attendre des blancs, et leur portée sur la structure de la société dans son ensemble.

3.2. — Institutions dites libérales

Nous poursuivrons en présentant trois institutions, qui au sein de la société blanche, et particulièrement celle de langue anglaise, veulent se démarquer des autres par leur libéralisme et dont on pourrait attendre qu'elles jouent un rôle dans la population blanche et l'orientent vers des attitudes plus libérales.

Ces institutions sont : la presse, les universités anglophones et les églises chrétiennes. Elles sont toutes les trois particulièrement sensibles à la pression internationale et à l'opinion publique étrangère, et revendiquent une place importante dans le processus de libéralisation de la société sud-africaine.

3.2.1. — La presse de langue anglaise

Elle est sans nul doute critique vis-à-vis de la politique du Gouvernement, et même vis-à-vis de celle du Parti Uni d'opposition. Néanmoins, elle s'adapte aux besoins et aux intérêts de ses lecteurs, blancs dans leur grande majorité, et l'image du monde qu'elle transmet est décidément celle d'un monde blanc. La partie information entre fréquemment en conflit avec la partie opinion, dans la mesure où les événements sont rapportés selon la perspective des blancs. Naturellement, cette presse est totalement capitaliste, et bien qu'on y débâte inévitablement de l'exploitation de la main d'œuvre, le principe même de cette exploitation n'est jamais remis en cause. Cette presse fonctionne dans les limites contraignantes de la légalité et de la rentabilité, ce qui influe nécessairement sur sa ligne politique. Elle demeure donc essentiellement une presse de blancs et une presse capitaliste.

3.2.2. — Les Universités de langue anglaise

Les dirigeants de ces Universités se sont généralement prononcés fermement contre les violations de la liberté académique, et ont soutenu le droit des étudiants à protester contre les

actions gouvernementales. Ces protestations sont demeurées verbales, et leurs auteurs n'ont jamais risqué un affrontement direct avec le gouvernement au sujet de principes qu'ils proclament sacrés.

Quant au contenu de l'enseignement qui y est donné, il est celui qu'on emploie pour former des technocrates qui sauront maintenir leur position privilégiée dans la société de demain. Il n'existe qu'une poignée de départements où l'on admette qu'une discipline universitaire a un rôle critique à jouer vis-à-vis de la société, et que ce qui est enseigné, doit l'être dans une perspective ouverte sur la société. Architectes, ingénieurs, médecins, cadres scientifiques, tous vont exercer leur profession dans le cadre de leur structure sociale et de leurs intérêts personnels. Les Universités sud-africaines ignorent ces choses, et l'attitude de bienveillante neutralité qu'elles adoptent signifie en fait qu'elles sont les efficaces courroies de reproduction du système d'intérêts tel qu'il existe présentement. Si elles le désiraient réellement, elles auraient la possibilité d'agir autrement et la liberté d'enseigner toutes les disciplines universitaires d'une façon beaucoup plus critique. Elles répondent à cela que si elles prenaient des positions plus radicales le gouvernement leur retirerait ses subventions. Ceci est probablement exact, mais alors, il faut bien comprendre le sens de ce raisonnement : il signifie qu'obligées de choisir entre l'honnêteté universitaire et les subventions gouvernementales qui permettent aux universitaires d'avoir des salaires dix fois plus élevés que les travailleurs africains, les Universités de langue anglaise s'accrochent sans hésitations à leurs privilèges et à leurs hauts salaires.

3.2.3. — Les Eglises

Des trois types d'institutions mentionnés ici, les Eglises sont peut-être les plus significatives, et cela pour deux raisons :

1) Elles sont beaucoup plus intégrées que les autres institutions à la communauté internationale, et par conséquent, beaucoup plus sensibles qu'elles aux pressions exercées de l'extérieur.

2) Ce sont les seules institutions où les noirs sont en très grand nombre, donc ce sont les seules institutions multi-raciales de la société sud-africaine où les noirs pourront éventuellement occuper un jour des postes -clés en nombre proportionnel à leur importance numérique au sein de la population globale. La formation chrétienne que reçoivent les ecclésiastiques a fait qu'ils ont généralement une attitude beaucoup plus libérale que leurs paroissiens blancs. Mais là encore, les hommes d'Eglise

dans leur majorité, se contentent de tenir leur place dans les limites du **statu quo**, et considèrent la religion chrétienne comme une moralité intérieure plutôt que comme une moralité capable de transcender le **statu quo**. Ils pensent que leur rôle principal est de s'assurer de la présence de leurs paroissiens blancs à la messe, plutôt que de faire en sorte qu'ils adoptent des conduites réellement chrétiennes.

L'on pourra conclure de ce qui précède qu'à l'intérieur de ces trois institutions, les libéraux blancs sont d'abord et avant tout des blancs et qu'ils ne sont libéraux qu'ensuite. La société sud-africaine et ses monstruositéés les choquent, mais pas au point de leur faire mettre dans la balance leurs propres positions de privilégiés. Ce n'est pas uniquement chez eux une question de lâcheté ; c'est aussi une question de manque d'imagination et d'ignorance. L'universitaire ou le prêtre peuvent ignorer jusqu'à quel point leur train de vie et leur revenu reposent sur l'exploitation de la main d'œuvre noire. Ils sont, pour la plupart, incapables d'imaginer qu'ils pourraient mener une autre vie que celle du sud-africain blanc moyen. Tout ceci, je le répète, ne signifie pas qu'il faille ignorer les libéraux, ni que les efforts faits pour tenter de libéraliser les comportements blancs soient insignifiants ou vains. Les libéraux et les institutions du type de celles que j'ai décrites peuvent au moins aider à introduire dans la mentalité des blancs quelques éléments de rationalité qui lui font tant défaut.

III - LA PRESSION INTERNATIONALE

Ces vingt dernières années, des changements importants se sont produits sur la scène internationale : la fin de la domination européenne sur les colonies d'Afrique et d'Asie a, en particulier, contribué à rendre plus nombreuses et plus violentes les critiques émises contre le racisme sud-africain. Les critiques commencent même à se transformer en actions, et de nombreuses formes de pression contre le pouvoir blanc sont à l'heure actuelle pratiquées ou envisagées. Ces pressions ont un impact sur la situation intérieure du pays, et que cet impact soit positif ou négatif, il est important de l'évaluer ici.

1. Le boycott sportif

C'est le domaine où l'impact a été jusqu'ici le plus grand et le plus visible. Le boycott généralisé des équipes sportives sud-africaines a amené trois résultats :

a) il a clairement fait comprendre à la population que les comportements face aux problèmes raciaux avaient changé dans le reste du monde ;

b) il a amené de nombreux blancs non politisés à attaquer le Gouvernement, contribuant ainsi à modifier le climat de crainte qui figeait l'action politique depuis une dizaine d'années ;

c) de nombreux sportifs ont exprimé leur désir de jouer dans des équipes mixtes, et si la pression continue de s'exercer, ils trouveront peut-être le moyen d'y arriver, puisque le sport en équipe multi-raciale est légal dans certaines circonstances. Une fois cette action entreprise, on peut penser que cette forme de contact aura un effet sur leurs comportements et leurs choix électoraux. Ce type de boycott, bien qu'ayant à lui seul une importance relativement mineure, ne peut être que positif car il ne risque pas d'avoir de répercussions malheureuses.

2. Le boycott culturel

Il est plus difficile d'évaluer les effets du boycott entrepris dans ce domaine. Il est sûr qu'il irrite certains blancs, par exemple lorsqu'il s'applique aux chanteurs de musique pop. Il peut donc amener des groupes non politisés à prendre parti contre le gouvernement. Cependant, certains soulignent qu'en contrepartie, il prive le public blanc de la stimulation intellectuelle qui le conduirait peut-être à se remettre en cause et à repenser la situation actuelle en Afrique du Sud. Il y a probablement du vrai dans ce raisonnement. Mais si un auteur de théâtre ou un cinéaste refuse de diffuser ses œuvres en Afrique du Sud, ce doit être pour la raison que le public y est l'objet de ségrégation raciale. A ce sujet, il faut rappeler que cette ségrégation n'est pratiquée que pour les spectacles professionnels ; aucune législation n'interdit par contre les cinéclubs et les clubs de théâtre privés d'avoir des publics mixtes. Par conséquent si les supporters du boycott culturel exigeaient que tous les spectacles aient lieu devant un public mixte, il reviendrait aux sud-africains de faire respecter cette décision. Comme les pièces et les films diffusés dans ces conditions risqueraient de ne pas avoir les mêmes succès commerciaux, le choix s'imposerait alors aux blancs entre la culture et l'argent. S'ils choisissaient l'argent, il ne leur resterait plus qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

3. Le boycott intellectuel

Il est particulièrement difficile d'évaluer l'impact d'un tel boycott. Il faut de toutes façons distinguer deux domaines : celui de la technologie et celui des sciences sociales. Pour le premier domaine, les experts étrangers qui viendraient en mission ne feraient que donner aux blancs plus de moyens de domination dans la structure actuelle du pouvoir. Mais pour les sciences sociales et l'Art, il est possible, au moins sous certains aspects, d'avoir un enseignement plus critique s'il montre le potentiel de libération des sciences sociales.

4. Le boycott diplomatique

L'isolement croissant du gouvernement sud-africain a provoqué des changements positifs dans le pays. On le voit de temps à autre dans les déclarations gouvernementales. Par exemple, le Dr Verwoerd a présenté sa politique de Bantoustans — un progrès par rapport au précédent néo-esclavagisme — comme

étant en partie le résultat de la pression étrangère. De même pour la politique extérieure de Vorster et les quelques mesures libérales d'ordre interne qui vont avec. Que de telles pressions diplomatiques viennent des pays occidentaux, c'est-à-dire des alliés les plus vraisemblables de l'Afrique du Sud, c'est de première importance. Les choses sont moins claires pour le dialogue avec les pays d'Afrique. On dit que la présence de hauts fonctionnaires noirs en Afrique du Sud, les tournées spectaculaires qu'y font les dirigeants noirs comme le Président Banda, provoquent de sérieuses fissures dans la structure de l'apartheid. On dit aussi qu'en ressentant l'hostilité des autres pays africains, les blancs prendront peur et voudront renforcer leur domination en Afrique du Sud. Il y a du vrai là-dedans, mais on peut répondre que si les Etats africains adoptent une attitude modérée envers le pouvoir blanc d'Afrique du Sud, les Etats Occidentaux ne se feront pas prier pour en adopter une plus modérée encore. Et puis les partisans de la politique du dialogue semblent croire que ce qui est en jeu dans cette affaire, c'est d'amener les blancs à changer leur comportement vis-à-vis des noirs. Ils pensent donc que les noirs, à s'adresser à des leaders politiques blancs et à être présentés à travers tout le pays comme des hommes de qualité et puissants, obtiendront que les Sud-Africains blancs changent d'opinion à leur égard, ne les considèrent plus comme inférieurs, et abandonnent la discrimination raciale et l'apartheid. Mais cette supposition simplifie un peu trop le problème du changement en Afrique du Sud. Car nous avons vu que les relations raciales n'étaient pas une simple question de préjugés, mais bien évidemment aussi une question de pouvoir et d'exploitation. Ces trois éléments sont entremêlés : les blancs ne désirent pas que la situation change parce qu'ils croient encore pouvoir s'y accrocher indéfiniment. La pression à exercer de l'extérieur doit donc être évaluée selon trois critères :

- a) ses effets sur le rapport de forces actuel ;
- b) ses effets sur le sentiment qu'ont les blancs de pouvoir maintenir indéfiniment leur pouvoir ;
- c) ses effets sur l'idée qu'ils se font des conséquences qu'entraînerait leur perte du pouvoir. C'est là en effet, que leurs attitudes vis-à-vis des noirs revêtent la plus grande importance.

Les effets de la pression diplomatique jouent particulièrement sur le point b. Car l'isolement par rapport au bloc occidental, particulièrement sous l'angle militaire, ajouté à l'hostilité logique des Africains, ne peuvent avoir pour résultat que l'affaiblissement du sentiment de sécurité qu'ont les blancs à

l'heure actuelle, et par conséquent, de les amener, je crois, à faire des concessions pour répondre à la montée du pouvoir noir en Afrique du Sud.

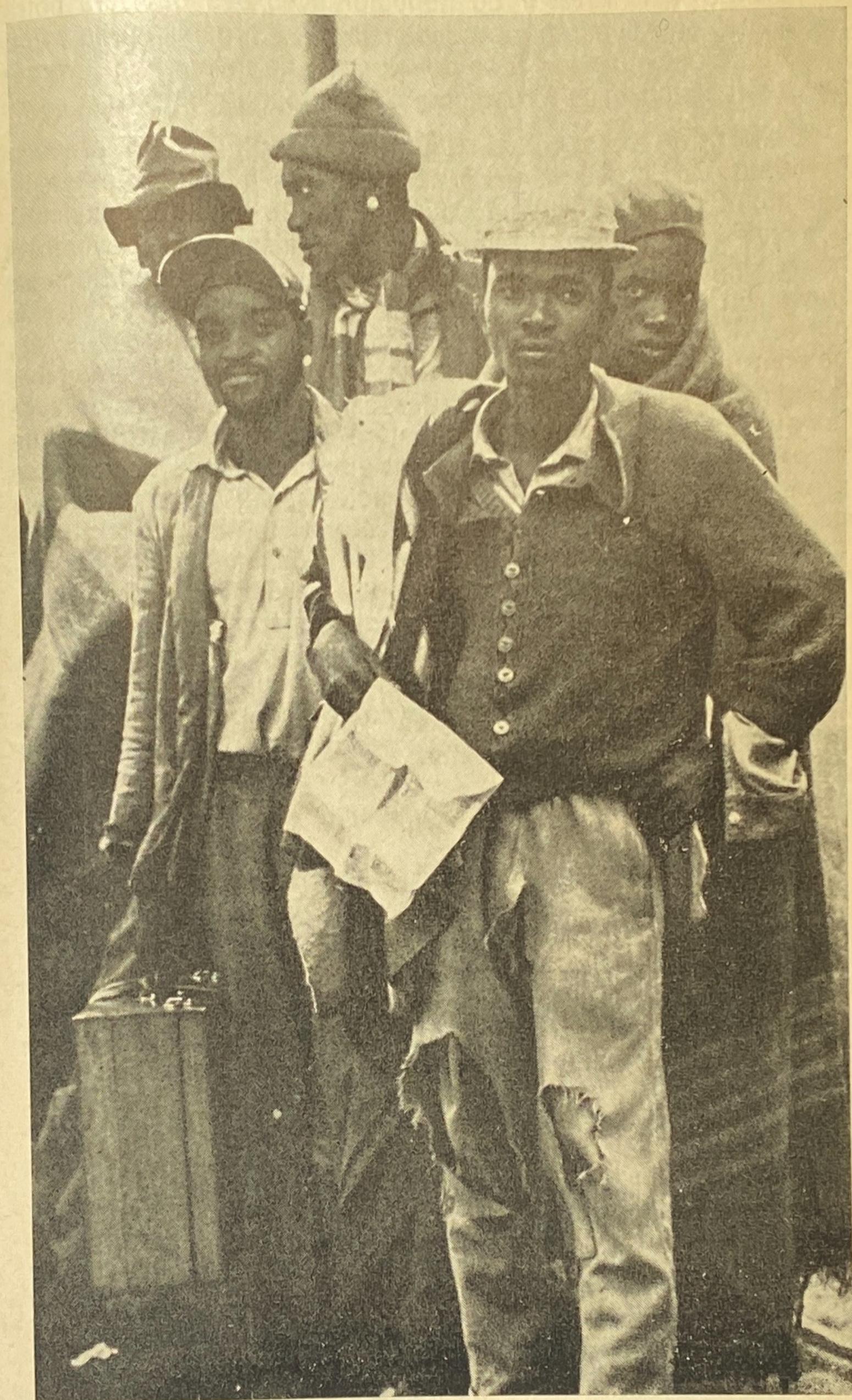
5. Le boycott économique :

Arrêt ou poursuite des investissements

Les mêmes trois critères doivent être appliqués pour mesurer l'impact possible de différentes mesures économiques. Les sanctions économiques sont celles qui posent effectivement le plus de problèmes, tant sur le plan des chances qu'elles ont d'être appliquées, que sur celui de leur impact réel. Je n'envisagerai ici que le second problème. Il y a ici l'alternative entre les deux types de stratégie : la première consiste à exercer une pression sur les firmes étrangères établies en Afrique du Sud afin de les obliger à améliorer les conditions des travailleurs noirs. La seconde consiste à tenter de mettre en œuvre le retrait total des investissements étrangers d'Afrique du Sud.

5.1. Laquelle de ces deux stratégies est la plus propre à changer le rapport des forces ?

Admettons tout d'abord qu'elles soient toutes deux appliquées à une échelle suffisante. L'on pourrait dire que le retrait total des investissements créerait du chômage, de l'agitation politique et qu'il affaiblirait d'autant le pouvoir économique des blancs ainsi que leur capacité à se maintenir militairement et politiquement. La stratégie réformiste, quant à elle, renforcerait l'économie, mais permettrait par ailleurs à une partie de la main d'œuvre noire d'acquérir une expérience dans le domaine économique et surtout organisationnel. D'autre part, une économie en expansion, bien qu'elle n'amène pas automatiquement avec elle les effets que certains en attendent, à savoir une certaine rationalisation automatique et la disparition de l'apartheid, entraîne malgré tout, nous l'avons vu, un renforcement relativement important du pouvoir des noirs. Ceux qui travaillent en ville ont une source de pouvoir potentielle : les organisations de travailleurs et les syndicats. Jusqu'ici, ce qui a fait problème n'a pas été leur illégalité, puisqu'ils sont tout à fait légaux, mais bien l'extrême vulnérabilité des travailleurs sans qualification et la grande masse des chômeurs. En conséquence, une économie en expansion, réduisant le nombre des chômeurs et donnant aux noirs des emplois semi-qualifiés et qualifiés, amènerait une situation dans laquelle un employeur ne pourrait plus



La croissance économique a-t-elle changé quelque chose à leur vie ?

se permettre de refuser de négocier avec ses ouvriers noirs. Dans une telle économie en expansion, les organisations syndicales seraient appelées à se développer, de même que diverses formes d'action dans l'ensemble du secteur industriel.

Dans cette perspective, il faut donc voir que la pression extérieure ne provoquera de changements à l'intérieur que si elle inclut parmi ses exigences minimales la condition suivante : que les compagnies étrangères reconnaissent les syndicats noirs, négocient avec eux sur les salaires, les conditions de travail, et si besoin était, prennent leur défense vis-à-vis de la police. Répétons que rien de tout cela n'est interdit par la loi ; ce sont les entreprises des blancs et les entreprises étrangères qui décident elles-mêmes si elles acceptent de négocier avec les syndicats noirs. A défaut d'inclure dans les objectifs qu'elle se propose, un système permettant aux travailleurs noirs de se prononcer réellement, par leurs syndicats, sur leurs conditions de salaires et d'emploi, la solution réformiste ne décollerait pas du niveau de la charité paternaliste. De plus, l'entreprise demeurant seule à prendre les décisions et à garder les informations, aucun contrôle ne pourra réellement s'opérer sur la mise en place de réformes concernant les salaires et les conditions de travail des ouvriers. Mais l'essentiel est la question du pouvoir : faute de donner aux noirs les moyens de contrôler leurs conditions de vie, les programmes de réformes n'ont pratiquement aucun sens.

5.2. Quels seraient les effets de ces deux stratégies sur la confiance des blancs en leurs capacités à se maintenir au pouvoir ?

Il me semble que la conception qu'ont les blancs de leur pouvoir dépend dans une large mesure de leur perception personnelle de la situation internationale. Ils ne croient pas que les puissances occidentales laisseront finalement une insurrection noire prendre le pas en Afrique du Sud, et cela pour deux raisons :

1°/ Les sud-africains blancs analysent encore la situation internationale comme une lutte des puissances occidentales contre la conspiration communiste ; arguant que l'Afrique du Sud est un important bastion contre le communisme, et donc un pion de première importance dans la lutte à l'échelon mondial contre cet ennemi, ils déduisent que les forces appartenant au même camp ne les abandonneront pas.

2°/ Ils pensent que les très lourds investissements anglais et américains en Afrique du Sud sont à eux seuls des garanties

que les forces occidentales interviendront en dernière instance pour sauvegarder leurs intérêts, si une situation de type révolutionnaire se développait chez eux. En ce sens, un retrait important de ces investissements étrangers produirait sans nul doute un choc psychologique puissant sur les blancs et leur prouverait de façon beaucoup plus cuisante que le boycott sportif, l'hostilité grandissante du monde vis-à-vis de l'apartheid. Il leur serait ainsi donné à penser qu'aucune puissance amie n'interviendrait pour les protéger si besoin était. Ils devraient, par conséquent, accepter de faire des concessions face à la montée du pouvoir noir en Afrique du Sud, avant qu'il ne soit trop tard. Finalement, bien que le retrait des investissements ou le refus de les poursuivre puissent d'un côté avoir pour effet de ralentir la croissance économique et du même coup différer les conséquences qui en découleraient sur le plan politique, ces mesures contribueraient néanmoins à accélérer ces mêmes phénomènes politiques, et peut-être même à mûrir et précipiter le processus dans son ensemble.

Pour peser le pour et le contre de ces deux stratégies (arrêt ou poursuite des investissements) il est important d'évaluer aussi précisément que possible de quelle façon l'arrêt des investissements étrangers en Afrique du Sud modifierait son économie. Ce pays a depuis longtemps passé le stade de son décollage économique, et finance la plus grande partie de son capital productif. Le montant annuel des investissements de

*ever present
in advanced techniques*

Dassault-Breguet

ENGINS MATRA

SUD-AVIATION

SNECMA

THOMSON - BRANDT
Branche Hotchkiss Brandt Armements
57 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS

SOCIÉTÉ DES FORGES ET ATELIERS DU CREUSOT
DÉPARTEMENT DE LA MÉCANIQUE

Parmi les investisseurs français : les marchands de canons...

provenance étrangère varie d'une année sur l'autre, mais il n'atteint parfois pas 10 % du capital national investi. Ce pourcentage peut évidemment faire la différence entre une économie en croissance ou en stagnation. Mais si ces investissements étaient stoppés, il est probable que l'Afrique du Sud empêcherait par représailles les compagnies étrangères de rapatrier leurs bénéfices, et c'est cet argent qui remplacerait en partie au moins les investissements étrangers. Déduire de cela que l'arrêt des investissements ne saurait donc avoir d'impact important serait incorrect, car l'avantage le plus marquant que le pays en retire n'est pas tant l'argent lui-même qui est injecté, que le haut niveau de technologie qui l'accompagne tant sous forme de personnel que de connaissances. L'importance de cet apport technologique réside dans le fait qu'il permet à l'Afrique du Sud de se diriger de plus en plus nettement vers une économie à capital intensif. Mais l'arrêt des investissements ne se traduirait pas tant par l'arrêt de la croissance que par l'obligation pour le pays de choisir un autre type de croissance. L'alternative serait alors l'adoption d'une économie à main d'œuvre intensive, qui accélérerait la politique de l'emploi ; il faudrait rapidement hausser le niveau de qualification des travailleurs africains, d'autant plus que l'importation de main d'œuvre pourrait être diminuée par l'arrêt des investissements ou par le ralentissement de l'immigration.

Ces considérations étant faites et en l'absence d'études plus détaillées que celles dont nous disposons actuellement sur la nature de l'économie sud-africaine, il n'est pas possible de conclure que l'arrêt des investissements étrangers aurait des conséquences néfastes sur l'emploi de la main d'œuvre en Afrique du Sud.

En ce qui concerne le rapport investissements/situation de l'emploi, j'ajouterai encore un fait important : le marché du travail d'où l'économie sud-africaine tire sa force de travail n'est pas limité aux frontières géographiques du pays. Un grand nombre de travailleurs migrants viennent du Botswana, du Lesotho, du Swaziland, et même de plus loin, du Mozambique et du Malawi. Le nombre de ces immigrés est estimé à 600 000. Il est évident qu'un tel flux de migrants par rapport au nombre total de travailleurs est pour quelque chose dans le maintien des salaires à un très bas niveau. Par ailleurs les pays d'origine de ces migrants sont dans une large mesure dépendants de ces flux migratoires et ne peuvent pas se permettre du jour au lendemain de les stopper. Des pays comme la Zambie et la Tanzanie l'ont fait lorsqu'ils accédèrent à l'Indépendance ; mais ils dépendaient moins de la migration que le Lesotho et le Swaziland aujourd'hui.

Répetons comment se présente le problème des investissements : d'un côté, un accroissement de leur volume se traduit par un accroissement des emplois pour les noirs, et donc par une augmentation éventuelle de leur pouvoir de négociation. De l'autre les blancs profitent également de ces investissements, et d'une façon disproportionnée, comme ils le font pour tout dans le pays. Ainsi, bien que les noirs puissent devenir un peu plus riches, les blancs le deviennent beaucoup plus encore, et sont par conséquent plus puissants et plus à même de maintenir leur système de répression.

Ceci étant, ceux qui continuent de proclamer qu'ils désirent investir en Afrique du Sud afin de contribuer à y amener un changement social ont une possibilité d'éviter le dilemme : ils peuvent simplement investir dans les pays voisins de l'Afrique du Sud qui lui fournissent une grande partie de sa force de travail. Une usine qui emploierait 5 000 ouvriers au Lesotho retirerait 5 000 personnes de la réserve de main d'œuvre dans laquelle l'industrie sud-africaine s'approvisionne en force de travail. En même temps cette usine créerait de la richesse dans un pays sous contrôle africain, où le pouvoir de taxation revient à un gouvernement noir. Cette solution qui évite de renforcer le pouvoir blanc en Afrique du Sud peut donc être envisagée pour encourager les investissements directs dans les Homelands. A condition que les Gouvernements de ces zones aient le pouvoir de taxation nécessaire, et celui de s'assurer que la richesse ainsi créée soit réinvestie dans les Homelands, une telle mesure absorberait une partie de l'excédent de main d'œuvre, assainirait le marché du travail, et renforcerait en même temps le pouvoir économique de ces zones noires. De la même manière, l'aide économique qui serait apportée à leur développement agricole permettrait aux Homelands de faire vivre une population légèrement plus importante qu'à l'heure actuelle, améliorant de ce fait, la situation du marché de l'emploi et renforçant le pouvoir de négociation des ouvriers noirs.

L'argument qui est souvent opposé à cette stratégie est qu'elle contribuerait à rendre possible la politique du Parti National, ce qui serait négatif. Mais cet argument ne tient pas, parce qu'en fait la politique du développement séparé ne pourra pas être réalisée : les Homelands ne deviendront jamais des entités politiques et économiques indépendantes, et la grande masse des Africains sera toujours amenée à travailler dans les zones urbaines contrôlées par les blancs. Ce que le développement des Homelands peut par contre amener, c'est l'accroissement du pouvoir de négociation des travailleurs africains dans ces zones. Tout développement se produisant dans un territoire tribal ne peut que contribuer à améliorer la position d'ensemble des noirs vis-à-vis des blancs dans la lutte pour le pouvoir.

5.3. Quels sont les effets possibles des deux stratégies envisagées sur l'attitude des blancs vis-à-vis des Africains ?

Il est pratiquement impossible de les évaluer. La solution réformiste, si elle contribuait à rapprocher des blancs un nombre croissant de noirs instruits et qualifiés, pourrait peut-être provoquer un déclin du racisme parmi les blancs ; mais cela n'a rien de sûr. Par contre, le retrait des investissements, en aiguissant les tensions sociales de toutes sortes, risquerait de renforcer les préjugés raciaux. Mais, d'autre part, cette solution obligerait les blancs à affronter la nécessité de réajuster rapidement leurs attitudes, et à remettre en cause leurs conceptions racistes.

Objecter à l'exercice de toute pression de l'extérieur le fait que cela risque de provoquer une réaction de défense et un sentiment plus grand de solidarité chez les blancs est un mauvais argument. Le parti au pouvoir n'a jamais fait preuve d'une détermination telle qu'on imagine pareille réaction de défense ; sans compter la confusion qui règne sur les options politiques des blancs. Par ailleurs, l'argument inverse, avancé récemment par le Secrétaire américain aux Affaires Africaines, David Newson, est probablement tout aussi faux, puisqu'il consiste à dire que la pression étrangère devrait décroître étant donné que les blancs commencent à envisager le changement. Il est tout à fait certain au contraire que le relâchement de la pression extérieure signifierait l'affaiblissement d'un des principaux ressorts qui a conduit les blancs à repenser leur position.

Richard TURNER.

12 février 1973.

apartheid **NON**

SEUL MENSUEL D'INFORMATION SPECIALISE
SUR L'AFRIQUE AUSTRALE
PUBLIE PAR LA CAMPAGNE ANTI-OUTSPAN

● **Chaque mois des rubriques régulières :**

- Actualités d'Afrique Australe.
- Du côté de l'anti-apartheid.
- Les collaborateurs français.
- Les organisations françaises et l'Afrique Australe (interviews).

● **Et un dossier de fond :**

déjà parus :

- N° 2 : Les luttes du prolétariat en Afrique du Sud ;
- N° 3 : Que faire contre la coopération franco-sud-africaine ?
- N° 4 : La coopération militaire et nucléaire France-Afrique-du-Sud ;
- N° 5 : Les investissements français en Afrique du Sud ;
- N° 7-8 : Dossier général d'information sur l'Afrique du Sud ;
- N° 10 : Les bantoustans - le Transkei, une « indépendance » forcée ;
- N° 11 : La « Conscience Noire » ;
- N° 12 : Les Métis : quel avenir ?
- N° 13 : La minorité blanche.

Ce journal entend informer pour agir : le soutien aux luttes de libération des peuples noirs d'Afrique Australe commence par la lutte, chez nous, contre la coopération franco-sud-africaine, dans tous les domaines.

En achetant ce journal, en vous y abonnant (35 F par an), en le diffusant, c'est cette action que vous étendrez et renforcerez.

Le numéro : 3,50 F Abonnement : 35 F - Soutien : 70 F - Etranger : 45 F

APARTHEID NON

46, rue de Vaugirard, 75006 PARIS - Tél. : 336.00.14

Chèques à libeller au nom de COCIAA-CAO

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avertissement au lecteur	5
I — ANALYSE DE LA SOCIETE SUD-AFRICAINE :	
les bases du pouvoir blanc	7
1/ la force militaire et policière	8
2/ l'idéologie	9
3/ la manipulation des divisions à l'intérieur des masses dominées	9
3.1 divisions ethniques	10
3.2 divisions en classes	12
3.3 divisions géographiques	15
4/ l'opium du peuple : la religion	18
II — CHANGEMENT SOCIAL ET STRATEGIES POLITIQUES	21
1/ les changements sociaux dus à l'industrialisation ...	22
2/ les moyens d'une prise de conscience politique	28
2.1 les organisations politiques	29
2.2 le syndicalisme	30
2.3 les institutions du développement séparé ..	32
2.4 la « Conscience noire »	35
3/ les réactions des blancs devant les changements —	39
Evolution des motivations des blancs	40
3.1 les tentatives d'intégration des noirs	44
3.2 institutions dites libérales	46
presse — universités — Eglises	
III — LA PRESSION INTERNATIONALE	49
1/ le boycott sportif	49
2/ le boycott culturel	50
3/ le boycott intellectuel	50
4/ le boycott diplomatique	50
5/ le boycott économique	52
5.1 exercer une pression sur les firmes étrangères pour améliorer les conditions des travailleurs noirs. Demander le retrait total des investissements : quelle est la meilleure stratégie pour changer le rapport de forces ?	52
5.2 effet de ces stratégies sur la confiance des blancs et leur capacité à se maintenir au pouvoir ?	54
5.3 effets possibles des deux stratégies sur l'attitude des blancs vis-à-vis des Africains	58

Matériel diffusé par la campagne anti Outspan

- APARTHEID NON** bulletin mensuel de la C.A.O. **3,50 F**
Actualité sud-africaine, dossier de fond, information sur la campagne.
Abonnement : 35 F ; soutien : 70 F et +
- DOSSIER D'INFORMATION (1976)** **3,00 F**
Donne les informations essentielles sur l'Afrique du Sud : l'histoire, les forces politiques, les luttes, la situation des travailleurs agricoles.
Dossier réalisé par le CRIAA (Collectif de Recherche et d'Information sur l'Afrique Australe), 16 pages.
- L'APARTHEID ET LA FRANCE** **9,00 F**
L'apartheid et les luttes du peuple sud-africain.
Le rôle de la France dans son soutien à la République Sud-Africaine.
Plaquette rédigée par l'A.N.C. (mouvement de libération) en 1973, 44 pages.
- LES TRAVAILLEURS LIVRES A L'APARTHEID** **12,00 F**
Edité par le Mouvement Anti-Apartheid suisse.
Etude fouillée de la législation du travail sous l'apartheid, le syndicalisme blanc et africain.
- LES HERAULTS DE LA LIBERTE** **8,00 F**
Matériel suisse. Après un bref historique de l'Afrique du Sud, les déclarations, lors de leurs procès, de 3 leaders : Nelson Mandela (ANC), Abraham Fischer (Parti Communiste), Toivo Hermann Ja Toivo (SWAPO, Namibie). 65 pages.
- VOICI L'APARTHEID** **5,50 F**
La législation de l'apartheid présentée avec quelques explications. Matériel suisse. 25 pages.
- DOSSIER « ENSEIGNANTS-ELEVES »** **3,00 F**
Réalisé spécialement à l'intention des élèves et professeurs, il regroupe les éléments d'information nécessaires pour un exposé. 8 pages.

POURQUOI DE TELLES CAMPAGNES ?

1,50 F

Défense et illustration des différentes campagnes proposées par la CAO. Extrait d'« Apartheid Non » n° 4.

TEXTE DE BASE

2,00 F

La CAO : son sens, ses objectifs. 8 pages.

POCHETTE PHOTO

35,00 F

Réalisée par le CRIAA (groupe de recherche). 24 photos, 2 cartes, commentaires et tableaux d'information : système économique, social et **politique**, perçu **historique**.

TRACT NATIONAL

le mille : **70,00 F**

AFFICHES :

3,00 F

— Tête pressée :

« Non aux oranges Outspan d'Afrique du Sud ».

— Poing Levé :

« Non aux oranges Outspan d'Afrique du Sud ».

— « Appel au peuple français » de W. Mandela.

55 F les 100.

EXPOSITION MOBILE

la semaine : **130,00 F**

10 Panneaux grand format : cartes, tableaux, photos.

FILM : LA FIN DU DIALOGUE

la séance : **130,00 F**

Réalisé clandestinement en 1970. Il montre les conséquences de l'apartheid (racisme, pauvreté...) et en démonte les mécanismes (la ségrégation dans l'emploi et l'habitat, les Bantoustans...). Public large.

Film 16 mm son optique. 3/4 d'heure. **240 F** les 3 séances.

A PARAÎTRE EN MARS :

« APARTHEID ET LUTTES OUVRIERES »

25,00 F

Réalisé par B. Lachartre, du CRIAA.

Analyse des grèves de 1973, comme une des armes du prolétariat noir contre l'apartheid.

— Toute commande doit être réglée par chèque au nom du COCIAA CAO —

Imprimerie GASCHET
284, boulevard Voltaire
75011 PARIS

Richard TURNER, auteur de ce texte, est banni depuis 1973.

La Commission Schlebusch, appointée par le Gouvernement pour enquêter sur les activités du syndicat des étudiants sud-africains (NUSAS) en 1972, s'attarda longuement sur son cas et sur celui de sept autres de ses camarades qui furent bannis avec lui pour leurs activités politiques.

Extraits du procès-verbal d'une réunion de cette Commission de triste mémoire en date du 23.2.1973 :

« Richard Turner est né en Afrique du Sud, il y a trente ans. Il a fait ses études à l'Université du Cap de 1959 à 1963, puis obtint un Doctorat de Philosophie à la Sorbonne - Paris.

De retour au Cap, il enseigne les Sciences Politiques...

Outre la propagation de ses opinions politiques, qui ne constituent rien d'autre qu'une théorie révolutionnaire, R. Turner est un activiste dont on a peine à croire qu'il ait pu mener autant d'activités de front : il influence ses étudiants par son enseignement et, en dehors de ses cours, il prépare des projets de toutes sortes pour la NUSAS, écrit des articles, prend la parole à des meetings, organise en 1970 un festival culturel intitulé « If », et de nombreux séminaires où de jeunes étudiants sont isolés pendant quelques jours pour être imprégnés de politique... »

La Commission examina son courrier personnel, produisit des lettres écrites à sa femme dans lesquelles il l'informe de ses activités, et fait état de son influence auprès des étudiants. Puis pour « motiver le jugement de la Commission », le Rapporteur cita quelques phrases choisies parmi les nombreuses interventions publiques de l'accusé :

« L'exploitation économique, et non les préjugés raciaux sont à l'origine de la situation en Afrique du Sud... »

« La religion a été et continue d'être un opium et un obstacle à la réalisation d'une société socialiste... »

« La situation prouve que si une révolution ne peut aboutir sans la participation directe des travailleurs, il n'en demeure pas moins que la révolte étudiante peut agir comme un détonateur et éclairer tout d'un coup la situation en détruisant, ne serait-ce qu'un seul instant, la prétention à l'Inévitable et à l'Universel dont l'Etat capitaliste entoure ses ridicules institutions... »

A l'évidence, un individu à écarter et à mettre sous bonne garde ! Ce qui fut fait !